

# Un destin contrarié

La mission Rivière-Tillion dans l'Aurès (1935-1936)



Michèle Coquet



Copyright 2014  
Encyclopédie en ligne BÉROSE

**Série « Missions, enquêtes et terrains - Années 1930 » coordonnée par Christine LAURIÈRE**

LAHIC / Ministère de la Culture et de la Communication, Direction générale des patrimoines,  
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique

ISSN 2266-1964

*Illustration de couverture* : Jeune femme Ouled Mansour portant une outre et descendant l'escalier du *guelaa* pour aller à la source. Rassira, septembre 1937. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly.

Fabrication de l'édition électronique : Adeline BERJOT (Texte) Martin MONFERRAN (Images)

MISSIONS, ENQUÊTES ET TERRAINS

Années 1930

# Un destin contrarié

La mission de Thérèse Rivière et Germaine Tillion  
dans l'Aurès (1935-1936)

Michèle Coquet

## SOMMAIRE

<b>FAITS ET QUANTITÉS</b>	<b>10</b>
La mission	11
Rapports, journaux, mémoires, publications	15
D'une guerre, l'autre	19
<b>L'AIR DU TEMPS – GERMAINE TILLION AUX PRISES AVEC L'ALGÉRIE COLONIALE</b>	<b>49</b>
Le contexte colonial : l'Aurès en 1934	50
Distance et proximité – L'inconfortable position de l'entredeux	53
<b>UNE ETHNOGRAPHIE VISUELLE : THÉRÈSE RIVIÈRE, DESSINATRICE ET PHOTOGRAPHE</b>	<b>64</b>
La mise en image de l'exercice de la pratique	66
L'héritage de l'oncle Henri Rivière	70
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>94</b>

**Q**UE RESTAIT-IL, il y a quelques années, de la première mission ethnographique dans l'Aurès, qu'accomplirent en 1935 et 1936 deux jeunes femmes, Thérèse Rivière et Germaine Tillion, alors âgées respectivement de trente-quatre et vingt-huit ans ? Jusqu'à récemment, il eut été difficile de satisfaire à la curiosité de quiconque se serait intéressé à en faire l'étude. Pendant longtemps, une seule voix, celle de G. Tillion, avait rappelé par bribes, lors d'interviews radiophoniques ou filmées, la réalité de cette mission, dont les traces, hormis les objets qu'elles avaient chacune rapportés au Musée d'ethnographie du Trocadéro, semblaient se réduire à une poignée d'articles publiés quelques années après leur retour à Paris ; avant que son histoire n'en soit brièvement et très tardivement écrite, en 2000, par G. Tillion elle-même, dans *Il était une fois l'ethnographie*, alors qu'elle avait déjà quatre-vingt-treize ans. Th. Rivière, décédée depuis longtemps, en 1970, oubliée de tous, était demeurée, quant à elle, sans voix. Le rapide portrait que dresse G. Tillion de sa compagne dans *Il était une fois l'ethnographie* (2000) et les quelques phrases qui lui sont consacrées dans *Fragments de vie* (2009) ne pouvaient suffire à la lui restituer. La guerre, la déportation pour Germaine et la maladie pour Thérèse avaient eu raison de leurs projets de recherche et de publication, les notes prises lors de leurs enquêtes sur le terrain, les photos, les films, les enregistrements, semblaient avoir définitivement disparu.

En 1988, Fanny Colonna avait cependant publié une centaine de photographies prises par Th. Rivière dans un ouvrage intitulé *Aurès-Algérie, 1935-1936. Photographies de Thérèse Rivière. Elle a passé tant d'heures...* où elle rendait hommage aux compétences ethnographiques de cette dernière ; elle les avait retrouvées par hasard au musée de l'Homme, gisant en vrac dans un carton. En 2001, un second livre, *L'Algérie aurésienne*, conçu par G. Tillion et Nancy Wood, vint répondre au premier ; y furent reproduites quelques-unes des photographies de G. Tillion. Ce n'est qu'en 2005 que le décès d'un des collaborateurs et amis de Th. Rivière, Jacques Faublée, permit que soit révélée l'existence de quelque trois mille cinq cents de ses photographies, de ses carnets de terrain (une vingtaine), d'un recueil de

dessins réalisés par les Ath Abderrahman et de sa correspondance, un ensemble qui fit l'objet d'une donation par la fille de J. Faublée au musée du quai Branly, inauguré l'année suivante. Le décès de G. Tillion en 2008 rendit à son tour accessibles d'autres documents complémentaires, qu'elle avait gardés dans ses archives personnelles, photographies, carnets et lettres <sup>1</sup>.

Qui sont plus précisément Thérèse Rivière et Germaine Tillion à l'heure de leur départ pour l'Algérie le 19 décembre 1934 ?

Th. Rivière (1901-1970) vit avec sa mère, rue Lepic, sur les flancs de la colline montmartroise. Elle est la sœur de Georges Henri Rivière, alors sous-directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, et de quatre ans sa cadette. Comme aimait à le rappeler celui-ci, ils sont l'un et l'autre, côté paternel, issus d'une longue lignée de notables originaires d'Ax-les-Thermes, en Ariège. Jules Rivière, leur père, est fonctionnaire, sous-directeur du Service des promenades et plantations de la Ville de Paris, créé en 1850 à l'instigation de Napoléon III et du baron Haussmann, un service chargé d'embellir la capitale et de la doter d'espaces verts, squares, serres, jardins et parcs publics où les horticulteurs s'emploient à acclimater une végétation nouvelle et exotique ; on doit à ce même Service la conception d'un mobilier urbain, pour une part encore visible aujourd'hui, composé de grilles, d'abris, de porte-affiches ou d'urinoirs... J. Rivière meurt prématurément en 1912 laissant sa femme et leurs deux enfants dans une situation économique fragile. Marguerite Dacheux, mère de Georges et de Thérèse, paysanne picarde montée à Paris en quête de travail, n'a pas de fortune. Toute jeune, elle trouve à se placer comme employée de maison chez la mère de Jules et Henri Rivière. C'est là que Jules, le fils cadet, la rencontre puis l'épouse, une mésalliance qui ne fut probablement pas sans conséquences sur le destin psychique de Thérèse, en ce qu'elle fut stigmatisée par la famille paternelle. À Georges, alors adolescent et désormais orphelin de père, la grand-mère lançait ainsi : « N'oublie pas que ta mère fut bonne chez moi <sup>2</sup> ! » Afin de le soustraire à l'influence de cette dernière, elle prit même en charge son éducation musicale. Après 1912, Georges fréquenta régulièrement son oncle Henri, dessinateur, graveur, peintre, photographe et collectionneur, auquel il vouait une grande admiration qui le conduisit en 1920 à se faire appeler Georges Henri <sup>3</sup>. Les données biographiques exposées par Jean-François Leroux-Dhuys nous disent bien peu de choses au sujet de Thérèse, si ce n'est en creux. Il ne semble pas qu'elle ait bénéficié d'une attention particulière : à l'inverse de ce qui se passa pour son frère, aucun cours de musique ne lui fut proposé, et aucun projet de carrière ne fut imaginé pour elle. Sa place demeurait auprès de leur mère. Une de ses lettres témoigne cependant de son immense affection pour son oncle. Elle aussi fréquente son atelier et sa maison. Ce qu'elle y voit aura un impact déterminant sur son

ethnographie de l'Aurès et, comme pour son frère, sur son engagement muséographique. Ce qu'elle découvre dans la ferme de ses grands-parents maternels aussi, dont G. H. Rivière nous donne une forme d'écho dans ce commentaire portant sur ce qui fut ensuite au fondement de sa passion, les cultures populaires et rurales : « Ma première formation, c'est celle que j'ai reçue près de ma mère, la cul-terreuse comme moi (enfin, à moitié !) dans la petite ferme familiale aux confins du Beauvaisis, de la Picardie et du Plateau de Santerre. C'est ce que j'ai entendu des charretiers quand ils me conduisaient par les champs et les pâturages, me montraient les plantes et m'expliquaient le paysage<sup>4</sup>. »

Également tôt orpheline de père (il meurt en 1925), G. Tillion (1907-2008) vit à Saint-Maur-des-Fossés avec sa mère et sa sœur, Françoise. Née au sein d'une famille catholique et républicaine, elle évoque dans un entretien<sup>5</sup> deux grands-pères notaires établis à Clermont-Ferrand et des parents « passionnés de culture ». Le père, juge de paix, archéologue et écrivain à ses heures, pratique également la photographie. Il prend de nombreux clichés des monuments français, collabore avec les éditions Hachette où travaille sa femme. Celle-ci après sa mort poursuit, dans la collection des Guides Bleus, la publication d'une collection sur « Les Régions de France » et sur « Les Pays d'Europe ». Germaine l'aidera à cette tâche. Plus tard, lorsque la jeune femme sera dans l'Aurès, sa mère apportera sa contribution au travail de sa fille en tapant tous ses rapports de terrain, et c'est elle qui les fera parvenir aux responsables institutionnels de la mission. Évoquant sa jeunesse, G. Tillion précise encore : « J'étais quelqu'un qui faisait ce qu'elle voulait. » La franchise perceptible dans certaines de ses lettres écrites dans l'Aurès et adressées à Paul Rivet, directeur du Musée d'ethnographie du Trocadéro, ou à l'administrateur de la commune mixte de Arris, Vincent Muscatelli, témoigne de cette liberté d'agir et de penser et de cette confiance en soi que la naissance dans une famille bourgeoise, cultivée et tolérante lui avait accordées dès l'enfance. À 18 ans, elle entreprend des études de psychologie, d'archéologie orientale et surtout de préhistoire (École du Louvre). Convaincue qu'une meilleure compréhension de la préhistoire de l'homme nécessite de connaître les peuples que l'on appelait alors « primitifs », elle s'inscrit aux cours de Marcel Mauss à l'Institut d'ethnologie, premier centre de formation à l'ethnologie en France<sup>6</sup>, et au Collège de France. En 1932, elle est diplômée de l'Institut.

La formation de Th. Rivière n'est guère différente : elle passe aussi par l'École du Louvre, l'École pratique des hautes études et l'Institut d'ethnologie (diplômée en 1931) où elle est initiée, comme Germaine, à la préhistoire, l'anthropologie physique, l'ethnologie, et également à la géographie. Elle suit bien entendu aussi les cours de M. Mauss. De six ans plus âgée que sa compagne, elle a cependant à son actif d'autres acquis : une formation d'infirmière, un séjour dans les services administratifs du

guide Michelin, et surtout, depuis 1928, elle seconde son frère Georges Henri au Musée d'ethnographie du Trocadéro, d'abord en tant qu'aide-technique puis comme assistante. À la différence d'autres collaboratrices, elle est titulaire de l'un des quatre postes rétribués par le Muséum d'histoire naturelle ; forte de son expérience chez Michelin, elle donne au musée ses premières assises logistiques en inaugurant un système « où tout écrit est rédigé en plusieurs exemplaires permettant des classements thématiques, par date, par matière, ou encore par département », et elle en forme le personnel<sup>7</sup>. Elle organise la photothèque, enregistre les collections, et acquiert par ce contact permanent une solide connaissance des objets. Elle procède à l'installation des vitrines et participe à la réalisation d'expositions. En 1933, P. Rivet allège ses responsabilités pour qu'elle se consacre entièrement au monde arabo-berbère. Th. Rivière est alors chargée de tout le département « Afrique blanche et Levant ». La même année, elle contribue activement à la réalisation de l'exposition sur le Sahara<sup>8</sup>. Elle est donc déjà pleinement engagée dans la pratique et la réflexion muséographiques et apprend l'Afrique du Nord par ses objets. Précisons qu'elle se retrouve seule responsable de ce département, alors que l'Afrique noire compte une équipe de quatre permanents, et non des moindres : Marcel Griaule, Michel Leiris, Deborah Lifchitz et Denise Paulme<sup>9</sup>.

## Notes

1. En 1988, à la suite de la publication de l'ouvrage de F. Colonna et critiquant son approche, J. Faublée entreprit à son tour de rendre hommage aux recherches de Th. Rivière. En 2004, il fut suivi dans cette initiative par Fabrice Grognet et Mathilde de Lataillade qui, travaillant depuis plusieurs années au musée de l'Homme, avaient eu accès à certaines archives relatives à la mission, comportant des rapports et de la correspondance. ❧
2. Jean-François Leroux-Dhuys, « Georges Henri Rivière, un homme dans le siècle », *La muséologie selon Georges Henri Rivière - Cours de muséologie, textes et témoignages*, 1989, Paris, Dunod, p. 12. Les éléments relatifs à la jeunesse de Georges Henri Rivière ont été décrits avec précision par J.-F. Leroux-Dhuys, son légataire, dans l'introduction qu'il rédigea pour l'édition de ses cours de muséologie, professés à Paris I et Paris IV, et repris des notes de certains de ses étudiants. ❧
3. *Ibid.*, p. 19. ❧
4. *Ibid.*, p. 12. ❧
5. Filmé par deux ethnologues brésiliennes (Miriam Grossi et Carmen Rial, « Germaine Tillion : là où il y a du danger, on vous trouve toujours », film documentaire, Brésil, Florianopolis, université Santa Catarina, 2007). Voir aussi la Notice biographique de Nelly Forget et Nancy Wood dans *Le siècle de Germaine Tillion* (voir bibliographie). ❧
6. Fondé avec Paul Rivet, Marcel Cohen et Lucien Lévy-Bruhl en décembre 1925. ❧
7. Fabrice Grognet & Mathilde de Lataillade, « Des montagnes de l'Aurès à la colline de Chaillot, l'itinéraire de Thérèse Rivière », *Outre-Mers*, 2004, 92, pp. 143-144. Voir également note 7, p. 144. ❧
8. Avec la participation d'un géologue, Conrad Killian, d'un géographe E. F. Gautier et l'appui du gouvernement général de l'Algérie (Jacques Faublée, « À propos de Thérèse Rivière (1901-1970) et de ses missions dans l'Aurès », *Études et Documents berbères*, 1988, 4, p. 95. ❧
9. F. Grognet & M. de Lataillade, « Des montagnes de l'Aurès à la colline de Chaillot... », *op. cit.*, p. 144. ❧

## FAITS ET QUANTITÉS

EN 1934, l'Institut international des langues et civilisations africaines (l'International Society of African Languages and Cultures) dont le siège est à Londres <sup>1</sup> projette une mission dans l'Aurès suivant la proposition de Henri Labouret. L'Institut est dirigé conjointement par le linguiste allemand Diedrich H. Westermann, de l'université de Berlin, et par H. Labouret, chargé du département d'ethnologie, bien connu des ethnologues africanistes pour ses travaux sur les populations lobi (Soudan français), menés entre 1912 et 1923 alors qu'il y était administrateur ; il est professeur de langues soudanaises à l'École nationale des langues orientales vivantes, et de civilisation africaine à l'École coloniale de Paris. En mai 1934, H. Labouret présente à l'Institut un « Rapport au sujet d'un programme de recherches dans les colonies françaises » où il défend l'idée d'une « enquête ample à la fois sociologique et ethnologique sur l'Aurès et ses habitants dans le but d'apporter une contribution efficace aux méthodes de colonisation ; la connaissance des usages, croyances, lois et techniques des possessions indigènes rendant possible avec ces dernières une collaboration plus féconde et plus humaine, et conduisant à une exploitation plus rationnelle des richesses naturelles <sup>2</sup>... ».

À l'issue de la proposition de H. Labouret, compte tenu de sa fonction au musée et des connaissances qu'elle y a acquises sur la culture matérielle des sociétés d'Afrique du Nord, Th. Rivière est choisie par les trois directeurs de l'Institut d'ethnologie de Paris, L. Lévy-Bruhl <sup>3</sup>, M. Mauss et P. Rivet, pour être chef de mission. Dans un deuxième temps, après qu'une première élue, Simone L'Henry, s'est désistée (Grognet et de Lataillade, 2004 : 145), M. Mauss recommande une de ses étudiantes, G. Tillion, pour l'accompagner <sup>4</sup>. Elles n'ont ni l'une ni l'autre d'expérience ethnographique ; elles ne parlent ni arabe, ni berbère, et les quelques cours de berbère pris avant le départ à l'École nationale des langues orientales vivantes ne suffirent pas à combler cette insuffisance qui aura, entre autres conséquences, celle d'une transcription hésitante de la langue.

Le programme de recherche initial, établi par Th. Rivière et S. L'Henry, prévoit une première division des tâches, très rapidement décrite : anthropologie physique et technologie pour la première, géographie humaine, mythologie et histoire, techniques féminines et « influences de la colonisation sur le statut féminin » pour la seconde. Cette dernière question sera complètement abandonnée par la suite. Une attention particulière est portée à l'« influence européenne » sur les principes autochtones

de la propriété foncière, sur le développement économique, les effets de l'emploi de la main-d'œuvre indigène par l'administration, les colons et les usines d'Europe ; la représentation indigène dans les conseils du gouvernement colonial, l'influence du service militaire, l'éducation des filles et des garçons<sup>5</sup>, font également partie des questions posées aux deux jeunes femmes. Ce dernier volet du projet sera partiellement repris par G. Tillion qui tentera une analyse des relations entre l'État colonial et les autochtones. Il s'inscrit parfaitement dans les objectifs de l'Institut international des langues et civilisations africaines tels que les expose H. Labouret. La même note précise encore les raisons du choix, par l'Institut, d'une mission dans l'Aurès, peu étudié parce que « en partie insoumis jusqu'en 1916 » : il y est suggéré que cette mission, qui n'engage pas de frais importants, peut en revanche apporter des informations utiles au développement de « relations sociales et économiques régulières entre l'Aurès et l'Europe<sup>6</sup> ».

### La mission

Th. Rivière et G. Tillion arrivent le 11 janvier 1935 à Arris<sup>7</sup>, un bourg élu par l'administration française pour être la capitale de l'immense province de l'Aurès, qui comptait selon le recensement d'alors « 57 623 habitants, soit environ 14 000 familles dites *indigènes*, et une trentaine de familles dites *françaises*<sup>8</sup> ». Suivant les conseils du géologue Robert Laffitte qui publiera en 1939 une « Étude géologique de l'Aurès », les deux jeunes femmes s'installent premièrement à Menaa à l'ouest de Arris, puis, en avril 1935, partent chez les Chaouïa, éleveurs et agriculteurs du versant saharien du massif de l'Ahmar Khaddou, dans le *douar* Tadjemout, l'un des plus pauvres du massif ; elles s'établissent chez les Beni Melkem, puis en juin, chez leurs voisins occidentaux, les Ath Abderrahman Kébèche<sup>9</sup> (doc. 1). Le séjour chez les Ath Abderrahman, le plus long, se prolonge durant l'année 1936 ; les deux jeunes femmes y mènent leurs enquêtes conjointement et séparément. Et elles se rendent également, chacune de leur côté, chez d'autres populations chaouïa. G. Tillion choisit en particulier celles de la vallée de l'oued Abiod, au centre du massif, les Touaba (Ath Daoud) et les Beni bou Sliman. Th. Rivière quitte les Ath Abderrahman en août 1936 pour les Ath Nawcer de l'oasis de palmiers dattiers d'Amentane, dans la vallée de l'oued Abdi, sur la pente septentrionale du massif de l'Ahmar Khaddou, vallée parallèle à la précédente et que traverse la piste joignant les villes de Biskra et Batna<sup>10</sup>. Cette mission achevée, Th. Rivière et G. Tillion retourneront à plusieurs reprises dans l'Aurès mais à des

moments différents<sup>11</sup>. L'examen de leurs journaux révèle qu'elles travaillèrent souvent de conserve, surtout durant l'année 1935<sup>12</sup> (doc. 2, 3, 4, 5).

La tâche dont P. Rivet, directeur, ainsi que Georges Henri Rivière, sous-directeur du musée et frère de Thérèse, les ont chargées est impressionnante puisqu'il s'agit de mener non seulement une enquête ethnographique sur l'organisation sociale, les croyances, l'architecture et les techniques des Aurésiens, mais aussi des études d'anthropologie physique, des fouilles archéologiques, réunir plantes et insectes et procéder à la collecte d'un ensemble représentatif d'artefacts, accompagnés chacun d'une fiche descriptive détaillée<sup>13</sup>. Dans *Il était une fois l'ethnographie*, G. Tillion évoque l'enthousiasme du départ et dresse avec humour la liste, non exhaustive, du matériel emporté : « Ambitionnant l'une et l'autre de faire le plus de travail possible, insiste-t-elle, nous avons mitonné de conserve un programme assez écrasant pour décourager plusieurs équipes de chercheurs acharnés, et nous emportions le matériel correspondant : une trousse de naturaliste permettant d'empailler des oiseaux et de petits mammifères, de conserver des insectes, de sécher des plantes ; celle d'un anthropologue avec dynamomètre, échelle de Martin pour les yeux, une autre échelle pour les cheveux et les peaux, un Pachon pour les pressions artérielles (sans oublier les plaquettes des groupes sanguins) ; un attirail d'arpenteur-géomètre ; un autre pour faire des tests (dessins, jeux de patience) ; un appareil de prises de vues avec accessoires : pied, pose-mètre, rouleaux de pellicule, une petite chambre noire pour développer des bouts de films de contrôle. J'en passe... Mais je dois quand même une mention spéciale à l'appareil d'enregistrement du son, extrêmement volumineux et fragile que pour cette raison il fallait protéger avec une caisse bardée d'amortisseurs en caoutchouc. Avec sa caisse il devait peser une soixantaine de kilos [...] » Le matériel de campement et l'équipement scientifique, ajoute-t-elle plus loin, représentent la charge d'une douzaine de bêtes<sup>14</sup>.

Les conditions de travail des deux jeunes femmes ne sont donc pas facilitées par la présence de cette encombrante cargaison qui doit être portée à dos de mulet sur des pistes étroites et accidentées. Étant donné l'isolement géographique de cette région de l'Ahmar Khaddou, les territoires des Beni Melkem et des Ath Abderrahman sont loin de tout : Tadjemout, le centre du pays Beni Melkem est à onze heures de cheval de Arris, Kébèche à quatorze, et le trajet comprend le passage d'un col, le Teniet Ferkous, à près de 1 800 m ainsi que celui d'un oued encaissé, l'oued Abiod. Le massif de l'Ahmar Khaddou, profondément raviné par l'érosion, est en effet traversé de vallées ceintes parfois de hautes falaises atteignant en certains points 200 à 300 mètres (oued Abiod), au creux desquelles se nichent, dans d'étroites plaines alluviales, jardins, champs et palmeraies. Les variations de climat y sont aussi

tranchées que le relief – hivers très rigoureux et souvent enneigés jusqu’à mars, étés torrides –, et que l’existence des hommes vivant en ces contrées. « Dans cet Aurès qui rapproche tant de contrastes, écrit un géographe au tournant du xx<sup>e</sup> siècle, qui unit oasis du désert aux pâturages de la montagne, toutes les régions sont étroitement solidaires les unes des autres De là cette existence singulière des Berbères Chaouïas qui joignent la vie sédentaire des montagnards Kabyles à la vie nomade des Touareg sahariens, qui unissent dans leurs mœurs le Tell et le désert, comme l’Aurès les unit dans son climat et sa végétation<sup>15</sup>. » G. Tillion souligne la « saisissante beauté » de certains paysages<sup>16</sup>, comme ceux, par exemple, de l’oued Abiod aux habitations troglodytiques creusées dans l’escarpement des falaises, que la lenteur du pas des mulets et leurs arrêts fréquents permettaient de contempler tout à loisir, et laisse deviner son admiration pour la structure fortifiée et altièrre de certains édifices, ces greniers collectifs, appelés aussi greniers-citadelles, nids d’aigle au profil de forteresse désignés par le terme arabe, *guelaa*, où sont entreposés grains (blé et orge), fruits secs, viande séchée en lanières, beurre, laine..., et qui, en cas de conflit, servaient d’ultime retranchement<sup>17</sup> (doc. 6, 7, 8). Émile Masqueray, linguiste, historien et ethnographe du monde berbère livre, vingt plus tôt que notre géographe, une description de ces villages suspendus : « Les maisons, ainsi bâties dans le flanc même du rocher quelquefois à une hauteur tout à fait surprenante, revêtaient le gradin tout entier. On ne s’explique pas d’abord comment des hommes ont pu élever ces frêles murailles à une si grande hauteur ; on comprend encore moins comment ils montaient tous les jours dans leurs demeures avec leurs femmes, leurs enfants, leurs mulets et leurs provisions ; car la paroi du rocher est absolument verticale<sup>18</sup> ».

Sans doute, la description pittoresque de É. Masqueray est-elle encore empreinte de cette sensibilité romantique propre aux récits de voyage du xix<sup>e</sup> siècle. Elle nous dépeint cependant en quelques mots ce que les photographies de Th. Rivière et de G. Tillion révèlent par l’image, ce « génie du lieu » comme le définit Michel Butor, site, ville ou paysage, qui enchante le voyageur. Th. Rivière en subit la fascination : elle dessina à de nombreuses reprises les plans en coupe et en élévation des *guelaa* des villages de l’oued Abiod, Tkout, Thiganimine, Baniane... (doc. 9) Ces lieux, isolés, inaccessibles, abrupts, et leurs occupants qui en avaient rehaussé la « saisissante beauté » par leurs travaux de terrassement et de construction, semblaient s’être accordés pour objecter au visiteur étranger leur irréprouvable fierté.

Le départ de Th. Rivière et G. Tillion pour l’Aurès eut lieu une année après le retour de la très spectaculaire et médiatique Mission ethnographique et linguistique Dakar-Djibouti (1931-1933) dont Jean Jamin, dans l’introduction au volume de textes de Michel Leiris consacrés à l’Afrique noire

et à l’Éthiopie, restituée, de manière critique, à la fois le projet et le contexte, rappelant qu’elle inaugure officiellement, bien que tardivement par rapport à d’autres pays d’Europe occidentale comme la Grande-Bretagne ou l’Allemagne, l’ère des enquêtes de terrain de l’ethnologie française<sup>19</sup>. Comparée à cette dernière, la mission dans l’Aurès apparaît cependant bien plus modeste dans ses moyens et ses intentions. Elle ne comprend que deux personnes, deux jeunes femmes de surcroît, et intéresse un territoire beaucoup moins étendu que ceux que traversèrent et explorèrent les membres de la mission Dakar-Djibouti. Ce fut cependant la première mission ethnographique dans cette région, une mission longue (deux années pleines) et, toutes proportions gardées eu égard aux moyens financiers et logistiques engagés, comparable quant à certains de ses objectifs, en particulier quantitatifs. Dans le rapport qu’il établit en 1932, Marcel Griaule, chef de la mission Dakar-Djibouti, fait la liste des données ethnographiques et des collections rapportées qu’il classe comme suit par disciplines scientifiques : « ethnologie » (3 000 objets), « anthropologie » (70 crânes et autres ossements, un millier de photographies), « zoologie » (animaux morts ou vifs, 5 000 papillons et insectes), « embryologie » (embryons de mammifères). À cela s’ajoutent 3 000 photographies, 1 600 mètres de films, 24 enregistrements sur cylindres de cire, la notation de langues, de dialectes, etc.<sup>20</sup>.

Conformément à ce que recommandaient leurs professeurs, Th. Rivière et G. Tillion se plièrent à leur tour à la règle imposée par les exigences de la muséographie et des sciences naturelles<sup>21</sup> auxquelles l’ethnologie française demeurait encore étroitement rattachée. Les missions ethnographiques, rappelle Éric Jolly dans un article consacré à M. Griaule, étaient alors conçues comme de vastes entreprises de collecte au service du Musée d’ethnographie du Trocadéro et du Muséum d’histoire naturelle, afin de remplir les vitrines ou les réserves en rapportant de multiples variétés de plantes, d’animaux, un nombre considérable d’objets ethnographiques et archéologiques ; et les ethnologues devaient être polyvalents, à savoir comme le préconisait M. Mauss, chartiste, historien, statisticien, romancier<sup>22</sup>... La mission Dakar-Djibouti constitua un modèle du genre. Le compte rendu de mission établi en mars 1937 par Th. Rivière révèle, entre autres documents, cette forte influence : elle annonce 800 objets accompagnés de leurs fiches, 5 000 photographies légendées, 800 mètres de films, 45 enregistrements de chants avec leur transcription phonétique et leur traduction, un herbier de 85 plantes<sup>23</sup>, du matériel de fouilles néolithique<sup>24</sup>. J’ai montré ailleurs que la mission Dakar-Djibouti avait probablement également inspiré la collecte de dessins réalisée par Th. Rivière auprès des Ath Abderrahman<sup>25</sup>.

## Rapports, journaux, mémoires, publications

Du terrain, Th. Rivière et G. Tillion envoyèrent très régulièrement des rapports manuscrits à P. Rivet et G. H. Rivière. Mais les rapports ne représentent pas leurs seuls exercices d'écriture. Élèves consciencieuses de leur maître, M. Mauss, elles suivent à la lettre ses instructions quant aux « méthodes d'observation <sup>26</sup> ».

Ainsi, quand il s'agit d'organiser le travail sur le terrain. On est surpris aujourd'hui, lorsque l'on consulte les archives, de constater l'extrême minutie avec laquelle elles consignent par écrit sur différents supports le moindre détail de leurs journées, classant dans la foulée leurs données, selon qu'elles relèvent du quotidien ou de la science : agendas, journaux, carnets de poche et de compte, sans oublier les carnets de terrain eux-mêmes. La première méthode, conseillait M. Mauss, « consistera à ouvrir un *journal de route*, où l'on notera chaque soir le travail accompli dans la journée : fiches remplies, objets récoltés, entreront dans ce journal qui constituera un répertoire facile à consulter <sup>27</sup> ». Elles se plieront quotidiennement à cette discipline. Elles suivent aussi ces mêmes méthodes pour diriger leurs enquêtes. Confirmant cette application, figure dans les cahiers de terrain de Th. Rivière la page de garde du dossier consacré à l'esthétique. Les termes et les chapitres qui y sont indiqués sont ceux-là mêmes du *Manuel d'ethnographie* relevant de cette question : jeux manuels et oraux, arts plastiques, arts idéaux et musicaux. Elle les étudie les uns après les autres.

Compte tenu de ses compétences muséographiques et afin de répondre aux exigences de l'ethnographie descriptive prônée par M. Mauss, Th. Rivière s'engage tout naturellement dans la collecte des « archives matérielles » des Chaouïa. Selon M. Mauss en effet : « La muséographie enregistre les produits d'une civilisation, tous les produits, sous toutes leurs formes » ; il insiste sur l'importance des collections d'objets : « la technologie peut mettre sur la voie des industries mieux qu'aucune recherche ». Il faut « montrer l'ingéniosité dans l'invention ». Il poursuit : « Chaque objet recevra un numéro porté à l'encre, renvoyant à un inventaire et à une fiche descriptive, donnant les renseignements sur l'usage et la fabrication de l'objet. La fiche descriptive sera accompagnée de plusieurs annexes, en particulier une annexe photographique et si possible une annexe cinématographique. Un dessin sera joint chaque fois qu'il faudra montrer le maniement de l'objet, un mouvement de la main ou du pied [...] On cherchera enfin à expliquer l'objet dont la valeur n'est pas seulement technique, mais religieuse ou magique <sup>28</sup> ». Plus loin, M. Mauss évoque la nécessité d'établir la cartographie de la société étudiée : tant de personnes, tant de familles, de villages, de greniers, etc. <sup>29</sup> Thérèse collecte, classe, étiquette, procède à des relevés topographiques et hydrographiques, établit des plans des habitations et des jardins... Mais

elle cherche aussi à « montrer l'ingéniosité dans l'invention » : elle dessine, accompagnant ses dessins de nombreuses observations ethnographiques, elle photographie et elle filme. Les dessins explicitant le fonctionnement d'un attelage de mulets, la confection de sandales en alfa, le mécanisme du métier à tisser ou l'installation du *hiji*<sup>30</sup>, la configuration de différents motifs textiles, les réseaux de canaux irriguant les palmeraies, répondent à cette intention (doc. 16, 17, 18, 19). Elle excelle dans ce travail sur lequel je reviendrai.

L'apport de Th. Rivière à la mission dans l'Aurès ne peut donc être limité à « une collection de beaux objets de la vie quotidienne, chacun d'eux accompagné de photographies montrant toutes les étapes de sa fabrication et de ses utilisations<sup>31</sup> ». Selon G. Tillion, Thérèse aurait été réduite à n'envisager, comme objectif de sa mission, que la seule collecte d'objets pour avoir constaté que les techniques des Chaouïa ayant déjà été décrites par Mathéa Gaudry dans *La femme chaouïa de l'Aurès* (1929), il était « impossible [...] de faire une thèse sérieuse sur le sujet<sup>32</sup> ». Cette « étude de sociologie berbère », comme l'avait intitulée son auteur, n'était pas à proprement parler le fruit d'un travail de terrain, bien que M. Gaudry, résidant à Alger, eût eu toute latitude pour le faire, mais le produit d'une enquête par questionnaire réalisée en 1923 auprès d'instituteurs de l'Aurès puis complétée par deux séjours dans les vallées des oueds Abiod et Abdi (*Encyclopédie berbère*, 1990). En 1934, M. Gaudry projetait un second volume consacré à l'homme chaouïa. Un échange de lettres entre Th. Rivière et P. Rivet, relatives à la rencontre entre nos deux jeunes ethnologues et M. Gaudry, laisse pourtant entendre une tout autre disposition d'esprit. En voici des extraits : « Elle nous a reçues très aimablement mais nous a conseillé d'aller où nous voulions sauf dans l'Aurès, où tout ce qui pouvait être étudié l'avait été ou le serait par elle. Cher docteur, nous lui avons répondu que nous étions des soldats et que notre général (le directeur du musée d'ethnographie) nous ayant envoyées dans l'Aurès, nous irions dans l'Aurès et non en Kabylie ou ailleurs [...] Nous étions un peu déprimées par cette conversation, heureusement que Mr Muscatelli nous a rassurées sur la "matière de l'Aurès" où il y a de la place pour tout le monde ; il doit le savoir car c'est lui qui donne à Mathéa Gaudry tous les éléments de son deuxième ouvrage<sup>33</sup>. » Ce à quoi P. Rivet répondit comme suit : « J'approuve entièrement votre plan d'enquête, dont d'ailleurs vous restez absolument les arbitres. Ce que je veux vous dire, c'est de ne pas vous laisser impressionner par les histoires de Mademoiselle Gaudry. Partout où vous irez, vous rencontrerez une personne qui n'aura d'autre but que de décourager les efforts des nouveaux arrivants. Le pôle Sud lui-même doit être aux yeux de certains une chasse gardée. Si Mademoiselle Gaudry avait épuisé le problème de l'Aurès, cela se saurait comme dit l'autre. Travaillez donc sans vous décourager et portez-vous bien<sup>34</sup>. »

Laissant à sa compagne les techniques et l'esthétique, G. Tillion se charge du « reste<sup>35</sup> », la sociologie des Chaouïa, suivant scrupuleusement là aussi les conseils énoncés par M. Mauss quant aux domaines que l'ethnologue doit considérer s'il veut comprendre l'ensemble des phénomènes sociaux : histoire des différents groupes, histoire des familles, généalogies, statistiques, économie, études des institutions politiques. Mais lorsqu'elle arrive sur le terrain, G. Tillion fait connaissance avec ses hôtes en leur contant d'abord des histoires « de voyage, de fantôme, de bataille, de n'importe quoi<sup>36</sup> ». Auxquelles ils répondent par les leurs, ce qui lui permet de recueillir « proverbes, traits d'esprit, dictons, calembours, contes merveilleux, légendes édifiantes, récits historiques, fables morales, fabliaux truculents, et bons conseils en tout genre<sup>37</sup> ». Elle procède elle aussi méticuleusement et insiste sur la méthode : « Le soir, je recopiais les meilleurs documents sur un cahier à feuilles perforées et, en haut de la page, je mettais en titre le sujet autour duquel s'organisait l'histoire, avec la date et le lieu de la rencontre ainsi que le nom de la région dont était originaire mon interlocuteur<sup>38</sup>. » Ces contes et les croyances qu'ils révèlent seront la matière des premières pages de *Il était une fois l'ethnographie*.

Un document daté de mai 1938 permet de comprendre plus précisément la répartition des tâches que s'étaient imposées Th. Rivière et G. Tillion, et les thématiques qu'elles se proposaient de traiter dans leurs thèses, compte tenu des données rassemblées au terme de deux années de terrain<sup>39</sup>.

« Aurès-Algérie – Les Rites agraires dans une tribu semi-nomade (Ouled Abderrhaman) et dans une tribu sédentaire (Nawser d'Amentane) » est le sujet déposé à la section Sciences religieuses de l'École pratique des hautes études par Th. Rivière. Dans une perspective comparative, conformément toujours à l'enseignement de M. Mauss, elle envisage, pour chacune de ces deux tribus, l'étude de leur milieu physique, de la répartition des terres de culture (entre montagne et Sahara), des régimes de propriété de la terre et de l'eau, des techniques culturelles des céréales, de leur commerce, de l'arboriculture, du jardinage, des rites relatifs à ces différentes pratiques et des fêtes saisonnières. Ce document montre que le projet de Th. Rivière allait bien au-delà de la seule étude de la technologie et de la culture matérielle, ce que confirment ses notes de terrain relatives aux croyances et aux rites (fêtes saisonnières, circoncision, rites de pluie...). Elle projette également de rédiger une thèse pour l'École du Louvre portant sur ses fouilles de sites préhistoriques et archéologiques (tombeaux circulaires préislamiques, ruines romaines et byzantines). Elle prévoit encore de publier ses matériaux sur les greniers collectifs, certains aspects de la vie matérielle, les sciences (calcul des heures, mesures de longueur et de surface, capacités...), l'esthétique (tatouage, danse, chants, musique, jeux, dessins...).

G. Tillion envisage de son côté de procéder à l'analyse de « L'organisation sociale des Berbères de l'Aurès », sujet qu'elle dépose également à l'École pratique des hautes études. Elle annonce une étude des régimes juridiques autochtones relatifs au nom, à la propriété, au mariage et à l'héritage, des généalogies et des principes au fondement du droit et de la justice chaouïa, tels que l'honneur et son corollaire, la vengeance. Elle prévoit également un chapitre qu'elle intitule « Évolution de la société dans l'Aurès », une évolution qu'elle envisage de considérer à l'aune d'un double processus, ancien, celui de la sédentarisation, récent, celui de la colonisation. Les projets de Th. Rivière et de G. Tillion se recourent à plusieurs égards (un même intérêt pour les affaires de propriété, de systèmes de partage des terres et de l'eau, et, par conséquent, pour la structure sociale), témoignant de leur grande proximité sur le terrain <sup>40</sup>.

G. Tillion soutiendra son mémoire à l'École pratique des hautes études en 1939, sous l'intitulé suivant : *Morphologie d'une république berbère – Les Ath-Abderrahman, transhumants de l'Aurès méridional* <sup>41</sup>. Elle entreprend ensuite, sous les directions de M. Mauss et Louis Massignon, la rédaction d'une thèse principale ayant l'ambition de constituer une « étude totale » de la « république » chaouïa, en procédant à l'étude exhaustive de ses institutions et de chacune des familles qui la composent. La thèse complémentaire, comportant des fiches généalogiques et ethnographiques sur les sept cents personnes habitant la région, accompagnées de cartes et de photographies, devait traiter de l'ensemble des tribus du pays chaouïa <sup>42</sup>. L'article qu'elle publie dans *Africa* en 1938, « Les sociétés berbères dans l'Aurès méridional », présente les cadres socio-politiques de ces sociétés : groupes familiaux, culte de l'ancêtre fondateur de la lignée, conseil des vieillards (*jemaà*), culte de l'honneur et prix du sang, *diya*, relations entre groupe familial, propriété et territoire (terres communes et terres privées), règles d'alliance... L'exposé est brillant et laissait augurer une suite d'une égale qualité. La conclusion manifeste une conscience certaine de la question de l'évolution de la société chaouïa dans l'Histoire, déjà exprimée dans son projet de mémoire, où l'on remarque au passage quelques tournures littéraires qu'excuse la jeunesse de leur auteur : « D'une façon générale, on y [dans les sociétés berbères] constate aussi un retard des mots et des idées sur les institutions. Celles-ci s'avancent mues par des forces sur lesquelles on n'a pas épuisé la discussion, mais laissent traîner derrière elles de lourdes chevelures d'idéologies. La société admet tacitement le fait nouveau et continue à se penser comme elle voudrait être, comme elle a peut-être été, en effet, à une époque révolue de son histoire <sup>43</sup>. » Sa réflexion portant sur ces temporalités contradictoires se nourrit de faits qu'elle relate dans son dernier rapport de mission daté de janvier 1937 : « Les mêmes bergers qui allument avec un silex la poudre d'écorce de genévrier

qu'ils fument dans un os creux, suivaient avec curiosité les péripéties du conflit italo-éthiopien. À plus forte raison sont-ils informés de ce qui se passe à Alger, Constantine, Tunis, Oran <sup>44</sup>. »

Ces différents projets, on le sait, n'aboutiront que très partiellement, tant pour G. Tillion que pour Th. Rivière. Cette dernière publiera sous son seul nom trois articles. Trois autres publications seront écrites en collaboration avec J. Faublée. Avec ce dernier, elle organisera, pour le musée de l'Homme, et dans le climat de tension suscitée par l'occupation allemande, l'exposition des collections rapportées de l'Aurès dont l'inauguration, le 28 mai 1943, aurait évité que la salle soit réquisitionnée par les Allemands pour une autre manifestation, de propagande, portant sur la question juive <sup>45</sup>. Sa conception intègre les principes muséographiques et ethnographiques que le jeune musée de l'Homme a mis à l'honneur : il ne s'agit pas de montrer de belles pièces ou des pièces rares, mais des objets représentatifs de la société étudiée. La démarche est résolument monographique. Dix-neuf vitrines présentent la société chaouïa, le terroir et ses habitants, les techniques (cuisine, poterie, agriculture, apiculture, vannerie, tissage, élevage, médecine), ses institutions (mariages et circoncisions), ses pratiques religieuses (islam et prophétisme). Des photographies de Th. Rivière (et quelques-unes de J. Faublée), dont beaucoup portent sur les gestes techniques, accompagnent les objets. À l'automne 1945, elle achève le montage de son film, *L'Aurès*, qui sera projeté dans la salle de cinéma du musée en décembre de la même année <sup>46</sup>. Le catalogue de l'exposition est rédigé par J. Faublée d'après les notes de Th. Rivière <sup>47</sup>.

### D'une guerre, l'autre

La disproportion entre l'énergie investie par les deux jeunes femmes dans l'accomplissement de leur mission que traduit la grande quantité de matériel et de matériaux ethnographiques qu'elles rassemblèrent après deux années de terrain, et la maigreur des retombées scientifiques a déjà été relevée <sup>48</sup>. Les causes en sont connues pour G. Tillion. Elles le sont moins pour Th. Rivière.

L'inauguration de l'exposition sur l'Aurès se fait sans G. Tillion ; arrêtée en août 1942 pour faits de résistance, elle est alors incarcérée à Fresnes. À partir de mars 1943, autorisée à travailler en prison, elle se fait porter ses documents sur l'Aurès et se consacre à l'écriture de sa thèse. Ce répit ne dure que quelques mois, puisqu'elle est ensuite déportée en octobre 1943, à Ravensbrück. Elle part avec sept cents pages déjà rédigées et la majeure partie de ses matériaux de terrain. Tout lui sera confisqué à son arrivée <sup>49</sup>. Ignorant que G. Tillion a emmené avec elle son manuscrit, L. Massignon tentera alors,

sans succès, de mobiliser la Direction de l'enseignement supérieur afin qu'elle le récupère<sup>50</sup>. Libérée en avril 1945, elle rentre à Paris. L'Aurès et l'ethnologie ne sont plus une priorité, et, semble-t-il, elle n'entretient plus guère de contacts ni avec le musée, ni avec son ancienne compagne de terrain. T. Todorov a exposé les raisons de ce détachement : ses matériaux ethnographiques sont définitivement perdus ; l'interruption de la guerre et le traumatisme de la déportation, rendu encore plus insoutenable après que sa mère a été gazée à Ravensbrück et que d'autres proches sont morts, la portent vers d'autres tâches. Au CNRS, elle change de département, quittant l'ethnologie pour l'histoire moderne. Dès son retour, elle publie une première étude sur Ravensbrück (1946). En 1947 au procès des responsables du camp de Ravensbrück, elle est déléguée comme observateur par l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance (ADIR). Et elle se consacre, pendant près de dix ans, à rassembler une documentation la plus complète possible sur la Résistance, le réseau du musée de l'Homme, la déportation, et les régimes concentrationnaires<sup>51</sup>.

L'histoire de Th. Rivière est différente. Une différence qui, au-delà de la maladie, révèle également une autre individualité. J'ai évoqué dans l'article consacré à l'album de dessins chaouïa, réalisés par des adultes et des enfants, qu'elle rapporta de son séjour dans l'Aurès, son retour difficile à Paris. J'y rappelle que Th. Rivière s'est *donnée* à son terrain comme elle s'était donnée au musée avant son départ, cherchant à tout embrasser par un labeur acharné de saisie de la réalité ethnographique sous toutes ses formes, l'écriture, le dessin, la photographie, le film, la collecte d'objets. Nombre des lettres qu'elle écrit d'Algérie à son frère ou à P. Rivet attestent la profondeur de son attachement à cette institution, à son devenir et à tous ceux qui y travaillent. Si bien qu'il n'est pas excessif d'avancer que la mission dans l'Aurès n'a pas seulement pour elle vocation à répondre à des exigences scientifiques, mais est empreinte d'une dimension passionnelle où elle s'engage corps et âme au service d'un musée auquel elle semble avoir voué son existence. « Thérèse adorait les objets, était une fanatique du musée de l'Homme », dira plus tard G. Tillion avec cette franchise dans l'expression qui caractérisait souvent ses propos, où elle relevait le caractère excessif à ses yeux de la ferveur de sa compagne<sup>52</sup>. À son retour à Paris, Th. Rivière est confrontée à l'espace confiné d'un musée mis en caisses alors que se construit le Palais de Chaillot où est destiné à prendre place, en 1937, le musée de l'Homme ; ayant laissé derrière elle la liberté d'action et de décision que lui conférait l'éloignement géographique de l'Aurès, elle se retrouve sous le joug de ses tutelles, institutionnelle, masculine et fraternelle<sup>53</sup>. Supportant difficilement ces contraintes, elle repartira au Maroc en mai 1937, puis à plusieurs reprises chez les Chaouïa<sup>54</sup>.

Durant l'Occupation, Th. Rivière continue de travailler au musée. Contrairement à G. Tillion, elle ne participe pas au réseau de résistance du musée de l'Homme, et quand bien même elle l'aurait souhaité, elle en aurait été probablement dissuadée. Certains documents datés de l'année 1945 confirment en effet une nette dégradation de sa santé psychique, que l'on peut en partie attribuer aux événements dramatiques survenus au musée les années précédentes. Au cours de l'été 1940, trois chercheurs du musée, Boris Vildé, linguiste, Anatole Lewitsky, anthropologue, et Yvonne Odon, bibliothécaire, avec qui Th. Rivière était très liée et travaillait régulièrement, fondent ce qui deviendra le réseau du musée de l'Homme. Dès 1941, le groupe est découvert et une partie de ses membres arrêtés par les Allemands : A. Lewitsky et B. Vildé, entre autres, seront fusillés en 1942 ; Y. Odon est déportée à Ravensbrück. En 1942, G. Tillion est à son tour arrêtée puis déportée. Dès 1939, les mesures antisémites ont poussé M. Mauss à démissionner de ses postes à l'École pratique des hautes études et au Collège de France. En août 1944, G. H. Rivière, accusé de sympathies collaborationnistes, est relevé de ses fonctions de directeur du musée des Arts et Traditions populaires (fonctions qu'il réintègrera huit mois plus tard, une fois blanchi <sup>55</sup>).

Fragile psychologiquement, Th. Rivière est profondément affectée. Les accusations portées contre son frère la bouleversent. En avril 1945, elle écrit à une amie, en réitérant son attachement au musée :

J'espère que vous avez compris les souffrances par lesquelles j'ai passé. La vie des Rivière (Georges-Henri, maman et moi) a été consacrée au musée d'ethnographie du Trocadéro. Un drame affreux s'y est déroulé. Presque tous mes camarades anciens ont disparu ou disparaissent. Tous trois nous sommes absolument innocents. Le sens des responsabilités et le sens du travail m'a [*sic*] fait couler un temps en 1940. Ce fut une maison de santé moins horrible que celle de 1920 <sup>56</sup>.

En avril 1945, Th. Rivière a déjà été hospitalisée à plusieurs reprises pour de courtes périodes et s'apprête à l'être de nouveau. La lettre précédemment citée mentionne un premier séjour en maison de santé alors qu'elle avait 19 ans. D'autres faits relatés dans sa correspondance laissent penser que ces premiers troubles ont pu être favorisés par une autre expérience traumatique, celle de la Première Guerre mondiale. Thérèse séjournera durant la guerre dans la ferme d'un grand-oncle maternel située dans la Somme, dans le canton de Montdidier, à une quarantaine de kilomètres au sud du front où, de juillet à novembre 1916, se déroula l'une des batailles les plus meurtrières du conflit. Le 1<sup>er</sup> décembre 1945, cinq jours avant un nouvel internement, elle confie dans une lettre adressée à P. Rivet les souvenirs douloureux de ces années d'enfance : « C'est là que j'ai vécu une partie de la guerre 1914 : mobilisation générale – évacuation – dévastation – tranchées – soldats au repos (sénégalais, coloniaux,

aviateurs, fantassins, artilleurs – 7 kms du front [...] Puis ce fut la 2<sup>e</sup> invasion : la destruction complète [...] les baraques – la recherche des cadavres – le remembrement – la reconstruction <sup>57</sup>. »

De nombreux indices dans la correspondance adressée par des tiers à G. H. Rivière, dénonçant par exemple le comportement tyrannique de sa sœur au musée, ou dans celles qu'écrivit Th. Rivière elle-même à son frère, à P. Rivet ou à d'autres, laissent apparaître des troubles de l'humeur se traduisant par des états d'exaltation, souvent associés à un sentiment de persécution qu'elle développa, par intermittence, à l'encontre de son frère, après la mort de leur mère. En novembre 1945, à la demande de ce dernier, un certificat médical confirme un « état d'excitation physique et psychique avec agitation motrice et bavardage incessant. Sur ce fond d'excitation se greffent des idées délirantes de persécution et revendication [...] <sup>58</sup> ». Ce certificat précède un nouvel internement de Thérèse.

Se pose à ce moment-là, pour son frère, la question de la conservation des matériaux de terrain de sa sœur. Un échange de lettres dont voici le contenu s'ensuit, qui révèlent l'état des relations entre Thérèse, son frère, son collaborateur J. Faublée et G. Tillion.

Suivant les conseils de Y. Oddon, G. H. Rivière propose dans un premier temps à G. Tillion de prendre chez elle ces documents :

Durant votre si longue épreuve, j'ai souvent entendu Thérèse parler de vous avec l'affection la plus ardente. Elle n'a cessé d'attendre et d'espérer votre retour. Je ne sais si elle vous a vue avant de quitter le musée. Je souhaite profondément qu'elle ait eu cette joie.

Quoi qu'il en soit, m'autorisant de ces sentiments que ma sœur vous porte et suivant aussi le conseil de quelques-uns de ses meilleurs amis, c'est à vous que je confie ce qui est pour moi le trésor familial et scientifique, les manuscrits, clichés, livres, dossiers et autres documents nord-africains qui se trouvent au musée de l'Homme ou chez ma sœur et qui appartiennent à celle-ci. Je sais qu'il n'en peut exister une plus vigilante gardienne, une gérante plus compétente que vous, qui avez été sa compagne de mission.

Je n'ose guère nourrir l'espoir que Thérèse reprendra sa place actuelle dans ce musée qu'elle aime tant et auquel elle a tant donné. Mais, si j'en crois les médecins, j'ai lieu de croire qu'elle reprendra sans trop tarder des activités scientifiques qui donnent un sens à sa vie. Si ce moment tarde, c'est à vous que j'oserai demander un jour votre concours et vos conseils pour la publication des matériaux scientifiques actuellement en chantier [...] De toute façon, ce serait pour elle un précieux réconfort, je dirai même un élément de guérison que de se savoir de votre part l'objet d'une telle attention <sup>59</sup>.

Dans la foulée, G. H. Rivière avertit J. Faublée, proche collaborateur et ami de Thérèse, de ses intentions. Voici la réponse de ce dernier :

[...] En ce qui concerne les notes de l'Aurès je ne crois pas qu'il soit heureux de les transmettre dès maintenant à Germaine Tillion. D'abord si Thérèse est exaltée, elle n'en est pas moins consciente, et c'est à elle de prendre une décision en ce qui les concerne. Pour le moment je ne pense pas que Thérèse trouve mal que les notes soient dans une cantine fermée par un cadenas dont je n'ai pas la clé. Si vous craigniez que Thérèse ne se méfie trop de moi, on pourrait déposer ladite cantine cadenassée dans un service neutre, sans intérêt en Afrique Blanche. Je crains que le fait de confier les notes de Thérèse à quelqu'un d'autre ne puisse lui paraître ennuyeux. D'autre part Germaine et Thérèse ne s'entendaient pas bien, vous le savez aussi bien que moi, et j'ai l'impression que cette idée de confier les notes à Germaine, ne vient pas de vous. Les notes de Thérèse sont sèches et précises, orientées sur la description des faits. Germaine aime mettre, comme elle l'a imprimé dans son seul article sur l'Aurès, des phrases de « littérature » comme « de lourdes chevelures d'idéologie ». Je ne crois donc pas que Thérèse puisse se mettre d'accord avec Germaine sur un texte à publier.

Il me semble qu'il vaudrait mieux attendre en espérant que Thérèse pourra, peut-être en collaboration, publier ses notes sous son nom <sup>60</sup>.

Entre temps, G. Tillion, dont nous avons vu qu'elle était désormais prise par d'autres tâches, aura répondu à G. H. Rivière :

Mon cher G. H., si j'ai bien compris votre lettre Thérèse vient d'être mise dans une maison de santé [...] J'en suis extrêmement peinée car, bien que Thérèse soit atteinte mentalement, elle est non seulement très lucide, mais clairvoyante et sensible, et il est certain qu'elle a beaucoup souffert de son dernier internement [...] Je sais [...] qu'il n'y a guère que deux catégories : les mentaux dits anormaux qu'on traite comme des criminels ou des fous furieux, et les mentaux dits normaux, qui doivent supporter sans aucune alternative la très dure pression de la vie actuelle et tous les chocs qu'elle comporte.

Je connais bien Thérèse. Elle a un tempérament essentiellement actif : l'inaction, la claustration sont pour elle (encore plus que pour d'autres) une véritable torture. Elle souffre également beaucoup du manque de société, d'affection, et elle a un très grand besoin de se rendre utile, de faire plaisir...

Ne pourrait-on lui trouver, dans un milieu où elle ne se sente pas isolée, une occupation (ou un simulacre d'occupation) semi physique, semi intellectuel, mais stable : une conservation de maison historique dans un village perdu par exemple. Ce serait sûrement moins coûteux qu'une maison de santé, et aussi efficace. Et tellement moins douloureux.

[...] N'ayant pas vu Thérèse depuis de longues années j'ai été très frappée de son évolution : certainement elle a fléchi mentalement, mais pas au point d'être en danger pour elle-même ou son entourage, ou d'être incapable d'activité... Et d'autre part, elle est plus sensible qu'autrefois, moins étourdie, elle a un très grand besoin d'être utile à quelqu'un... Et surtout elle souffre davantage.

Pour ses livres et papiers je crois qu'il n'est pas urgent de prendre une décision et que Thérèse pourra la prendre elle-même un peu plus tard. Peut-être qu'en arrivant à lui stabiliser une existence normale à la campagne elle pourrait dans quelques mois les utiliser elle-même (j'ai connu des érudits de province qui déraillaient bien plus qu'elle).

Une question très pénible aussi c'est la question matérielle. Mais même de ce point de vue-là la solution « maison de santé » est la pire, parce que la plus coûteuse sans aucun avantage qui fasse compensation. L'expérience a hélas prouvé qu'on ne peut guère en espérer une amélioration stable.

Excusez cette longue lettre qui se résume en une phrase : comment épargner à Thérèse les souffrances de l'internement <sup>61</sup> ?

De fait, elles ne lui seront pas épargnées. Le 5 décembre 1945, quatre jours après la projection de son film dans la salle du musée, Th. Rivière est de nouveau hospitalisée. Après un bref passage à Sainte-Anne, elle sera conduite dans une maison de santé. Elle réussira à repartir dans l'Aurès quelques mois en 1946-1947 <sup>62</sup>, puis, transportée d'une maison de santé à l'autre, sera définitivement internée jusqu'à sa mort en Bretagne, en 1970. Internée et très seule, si l'on en croit ses lettres désespérées : Y. Oddon sera l'une des rares à rester en contact avec elle et à lui rendre encore visite en 1964. Son frère, souffrant, ne sera pas présent à son enterrement. Th. Rivière décrit dans sa correspondance les conditions effroyables de ces internements successifs : la faim, le manque de soins médicaux de première nécessité, la violence insoutenable des électrochocs, l'abrutissement provoqué par les somnifères et les calmants, toutes souffrances auxquelles elle tentera, durant des années, de faire face pour demeurer lucide et présente au monde : « Les chocs me font partir la mémoire et je crois qu'il est temps d'arrêter. Les trois derniers chocs m'ont fait mal à la tête et au cœur [...] fais-moi partir d'ici le plus vite possible <sup>63</sup>. »

Les archives de Th. Rivière resteront au musée. En 1952, son frère les confie à Joseph Tubiana, qui a pris la succession de cette dernière à la tête du département « Afrique blanche et Levant ». Afin de les protéger de l'oubli et de la destruction, J. Faublée les transportera ensuite à son domicile.

## Notes

1. Créé en 1926, et qui, dès sa mise en place, fonde la revue *Africa* en s'engageant à publier des monographies (Henri Labouret, « L'Institut international des langues et civilisations africaines », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1929, 1, pp. 77-78. »
2. Fanny Colonna, *Aurès-Algérie, 1935-1936. Photographies de Thérèse Rivière. Elle a passé tant d'heures...*, 1987, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 130 (repris par F. Grognet & M. de Lataillade, « Des montagnes de l'Aurès à la colline de Chaillot... », *op. cit.* »
3. Également membre du conseil exécutif de l'Institut international des langues et civilisations africaines. »
4. Paule Barret, anthropologue physique, sera également mandatée par le musée mais ne fera, au cours de cette mission, que deux courts séjours d'un mois dans l'Aurès. Voir l'article très précis et documenté de Grognet & Lataillade, *op. cit.*, et de F. Grognet, « À la rencontre de l'Aurès », *Résistante(s), itinéraire et engagements de Germaine Tillion*, Lyon, Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon, 2004, pp. 8-12. »
5. Voir la note préliminaire établie par Th. Rivière et S. L'Henry et reproduite dans F. Colonna, *Aurès-Algérie, 1935-1936, op. cit.*, pp. 193-194. Notons ici que Th. Rivière donne à la mission le nom de Djebel-Aurès. Mais celui-ci ne figure que dans quelques documents écrits de sa main et ne semble pas avoir eu de caractère officiel. »
6. F. Colonna, *ibid.*, p. 193. »
7. Voir la communication faite par Th. Rivière à la Société des africanistes en avril 1937 sur l'agriculture dans les Aurès (Fonds Thérèse-Rivière au musée du quai Branly). Il est possible de suivre au jour le jour, et parfois d'heure en heure, leurs déplacements et leurs activités, consignés dans leurs agendas (Fonds Germaine-Tillion à la BNF, et Fonds Thérèse-Rivière au musée du quai Branly). »
8. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, Paris, Seuil, 2000, p. 28. »
9. Ou Kebach, nom du principal lieu-dit du territoire occupé par les Ath Abderrahman, ajouté à leur nom, par les Français (*ibid.*, p. 120). *Chaouiia* (ou *chaoui*) est un terme d'origine arabe signifiant « berger », « éleveur de moutons », qui désigne le deuxième grand groupe berbérophone d'Algérie, après les Kabyles. Les préfixes *ath*, *aït*, *abl*, précédant le patronyme, sont les équivalents berbères des *beni* et *ouled* arabes, auxquels recourent également Th. Rivière et G. Tillion, conformément à l'usage de l'administration française. Ils signifient « descendants, fils de... » et désignent un groupe ou plusieurs groupes familiaux, ou *ferqa*, se réclamant d'un même ancêtre agnatique, auquel un culte est rendu (G. Tillion, « Les sociétés berbères dans l'Aurès Méridional », *Africa*, 1938, 12, pp. 42-54 ; *id.*, *Il était une fois l'ethnographie, op. cit.*, p. 7). En 1935, la communauté de Kebach comptait un millier de personnes environ, appartenant à cinq clans différents (*ibid.*, pp. 120). Les autochtones désignaient la communauté formée par ces cinq clans, unis par des intérêts communs, par le mot arabe *arch*, signifiant le « peuple ». »
10. G. Tillion, *Seventh Report of Field Work*, March 1937, Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. Une route carrossable joignait alors Batna à Menaa, situé à trois heures de mulet d'Amentane. Et Batna était relié à Biskra par un chemin de fer qui contournait le massif de l'Aurès. »
11. La première mission dans l'Aurès, initialement prévue pour durer une année, sera prolongée d'une année supplémentaire et les deux jeunes femmes ne rentreront à Paris qu'au début de l'année 1937. Th. Rivière repart deux mois en 1937-1938 (dans le cadre d'une mission du musée de l'Homme), et l'y rejoindront P. Barret et J. Faublée,

également présent au cours des étés 1935 et 1936, qui prit plus tard la direction du département « Madagascar ». À l'été 1939, elle reste trois mois dans l'Aurès et séjourne en Kabylie, puis revient une dernière fois de septembre 1946 à juillet 1947. La seconde retourne dans l'Ahmar Khaddou d'août 1939 à mai 1940 sur des crédits alloués par le CNRS. ❧

12. Et quoique en laissent penser les propos de G. Tillion repris par Tzvetan Todorov (G. Tillion, *Fragments de vie*, Textes présentés et rassemblés par Tzvetan Todorov, Paris, Seuil, 2009, p. 54). À Jean Lacouture, elle dira par exemple : « La pauvre Thérèse a été malade très vite, ce qui fait que je me suis trouvée très vite seule. » (G. Tillion, « À voix nue avec Germaine Tillion », entretiens avec Jean Lacouture, *La fabrique du sens*, France-Culture, janvier 1997. <http://www.fabriquedesens.net/A-voix-nue-avec-Germaine-Tillion>. Nancy Wood relève également cette contradiction (N. Wood, *Germaine Tillion, une femme-mémoire – D'une Algérie à l'autre*, Éditions Autrement, Collection « Mémoires/Histoire », 2003, note 1, p. 14). ❧

13. Michèle Coquet, « L'album de dessins indigènes ». Thérèse Rivière chez les Ath Abderrahman Kebèche de l'Aurès (Algérie) », *Gradhiva*, 2009, 9, p. 193. ❧

14. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, op. cit., pp. 20-21. ❧

15. Henri Busson, « Les vallées de l'Aurès », *Annales de géographie*, 1900, 9, p. 55. ❧

16. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, op. cit., p. 115. ❧

17. *Encyclopédie berbère*, *Encyclopédie berbère*, « Greniers », *Gland – Hadjarien*, par M. Peyrono et J. Vignet-Zunz, 1999, Aix-en-Provence, Édisud, 21, pp. 3213-3222. ❧

18. Émile Masqueray, « Le Djebel Chechar », *Revue africaine, Journal des travaux de la Société historique algérienne*, Alger, xxii, 1878, pp. 43-44. ❧

19. Voir J. Jamin, « Introduction à *Miroir de l'Afrique* », *Miroir de l'Afrique*, 1996, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », pp. 9-59, où il livre un ensemble détaillé d'informations portant sur les objectifs de la mission ; et Éric Jolly, « Marcel Griaule, ethnologue : La construction d'une discipline (1925-1956), Les empreintes du renard pâle », *Journal des africanistes*, 2001, 7, 1, pp. 159-164. ❧

20. Marcel Griaule, Mission Dakar-Djibouti, rapport général (mai 1931-mai 1932), *Journal de la Société des africanistes*, 1932, 2, 1, pp. 113-122. Et J. Jamin, « Introduction à *Miroir de l'Afrique* », op. cit, p. 26. ❧

21. Ainsi que de l'anthropologie physique et de la linguistique (É. Jolly, « Marcel Griaule, ethnologue... », op. cit., pp. 165-166. ❧

22. *Ibid.*, pp. 163, 165-166. ❧

23. Cet herbier a été étudié, restauré et photographié par M. de Lataillade, lors du stage de D.E.A. qu'elle a suivi au musée de l'Homme, en 1997-1998. Il est actuellement dans les collections d'herbiers du Muséum national d'histoire naturelle. ❧

24. Compte rendu de mission, mars 1937. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. Les fouilles, auxquelles participa également J. Faublée en août 1936, concernent la grotte Capéletti, dans l'oued Taga au nord de Arris, un site occupé dès le vi<sup>e</sup> et le v<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. par des pasteurs. L'inventeur de la grotte en 1909 fut Jean-Baptiste Capéletti, meunier de son état, qui donnera une grande partie de ses découvertes à R. Laffitte. Voir à ce sujet les articles de Aïcha Bachir Bacha, « Nouvelle contribution à la compréhension du Néolithique de l'Algérie orientale : le matériel

archéologique de la grotte Capéletti, collection Thérèse Rivière », *L'Anthropologie*, 2000, 104, 2, pp. 301-340 ; et de Colette Roubet, « “Statut de Berger” des communautés atlasiques, néolithisées du Maghreb oriental, dès 7000 BP », *L'Anthropologie*, 2003, 107, pp. 393-442. Th. Rivière rapportera au bout du compte environ 857 objets, auxquels s'ajouteront les 130 autres collectés par G. Tillion, 3 000 clichés, 54 enregistrements sur rouleaux de cire (doc. 10, 11, 12, 13, 14, 15). Les photographies prises par Th. Rivière sont au musée du quai Branly. Celles de G. Tillion aux Archives et Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Cet ensemble fut complété par les quelque 3 000 clichés pris par J. Faublée (musée du quai Branly) et les 600 autres de P. Barret effectués dans le cadre de son étude d'anthropologie physique du peuple chaouïa, conservés dans les archives, à ce jour non classées, du Muséum national d'histoire naturelle. Dans son rapport de mission daté de mars 1937, G. Tillion confirme elle aussi avoir collecté des données en anthropologie physique, des enregistrements sur rouleaux de cire (7), un herbier (G. Tillion, *Report on fieldwork*, March 1937, Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly). ✎

25. Voir M. Coquet, « L'“album de dessins indigènes”... », *op. cit.* L'entreprise de collecte systématique et documentée prônée par M. Mauss dans son enseignement ne figurait pas parmi les objectifs premiers de l'International Society of African Languages and Cultures. À ce sujet, et concernant les différences de perspectives et de méthodologie entre l'ethnologie française et l'ethnologie anglaise, voir F. Colonna, *Aurès-Algérie, 1935-1936...*, *op. cit.*, pp. 130-131. ✎

26. Méthodes exposées par M. Mauss dans ses cours et qui ne seront publiées dans le *Manuel d'ethnographie* qu'en 1947. En 1934, Th. Rivière et G. Tillion ont également à disposition les *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques*, reprenant les propositions de M. Mauss et éditées par le musée d'ethnographie du Trocadéro en 1931, à la veille du départ de la mission Dakar-Djibouti, et le *Questionnaire linguistique*, publié par l'Institut d'ethnologie en 1928. ✎

27. Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie*, 1967, Paris, Payot, p. 16. ✎

28. *Ibid.*, pp. 16-17. ✎

29. *Ibid.*, p. 18. ✎

30. Assemblage d'outres au cuir coloré, remplies de grain, empilées et attachées à un pilier de la maison à l'occasion d'une circoncision ou d'un mariage. ✎

31. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, *op. cit.*, p. 22. ✎

32. *Ibid.* ✎

33. Sur l'homme chaouïa. Lettre de Th. Rivière à P. Rivet datée du 21 janvier 1935. Archives privées. Également citée par F. Grognet, « À la rencontre de l'Aurès », *Résistante(s), itinéraire et engagements de Germaine Tillion*, 2004, Lyon, Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon, pp. 8-12. ✎

34. Archives privées. Également citée par F. Grognet, *ibid.* ✎

35. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, *op. cit.*, p. 21. ✎

36. *Ibid.*, p. 54. ✎

37. *Ibid.*, p. 57. ✎

38. *Ibid.*, p. 54. ✎

39. *Aurès – 1935-1936* – Publications envisagées par Mlle T. M. H. Rivière et Mlle G. Tillion, Institut international des langues et civilisations africaines, mai 1938, manuscrit. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. Bien que ce soit le terme « thèse » qui soit employé, il s'agit plutôt d'un « mémoire » de l'École. ❧
40. Peut-être même excessive. Le document cité précédemment et daté de mai 1938, souligne « le parallélisme des deux enquêtes qui ont pu porter sur des sujets analogues, mais jamais sur des points identiques. » ❧
41. Dont il n'y a plus aucune trace dans les archives, où qu'elles soient (École pratique des hautes études, École des hautes études en sciences sociales, BnF). ❧
42. Tzvetan Todorov, « Germaine Tillion face à l'extrême », *Sismographie des terreurs, Gradhiva*, 2007, 5, p. 103. <http://gradhiva.revues.org/801> ❧
43. G. Tillion, « Les sociétés berbères dans l'Aurès Méridional », *op. cit.*, p. 54. ❧
44. *Seventh Report of Field Work*, January 1937: 8. Fonds Thérèse-Rivière, archives du musée du quai Branly. ❧
45. L'exposition « L'Aurès » restera en place jusqu'en mai 1946. La presse en fit l'éloge. Ajoutons qu'au retour de mission en 1937, Th. Rivière et G. Tillion firent l'une et l'autre des conférences à la radio, dont les textes ont été conservés, à la Société des africanistes et dans quelques colloques. ❧
46. Film qu'elle tourna avec sa caméra, à ses propres frais. « Ce matin à 10 h 30 j'aurai une grande joie et une grande peine : c'est de voir projeter dans la salle de cinéma du M.H. mon film 35m/m que j'ai tourné en Aurès en 1936. Je suis un peu inquiète. C'était et c'est la 1<sup>re</sup> fois que je tournais. Je l'ai fait pur – si l'on peut dire – et le mieux que j'ai pu – c'était pour le musée. Beaucoup de mes amis indigènes sont morts maintenant. [...] Si le film est bon – et si Germaine Tillion veut bien je lui demanderai de venir le voir [...]. S'il est bon et qu'on puisse en faire quelque chose vous me feriez bien plaisir de venir le voir avec G. H. [Georges-Henri Rivière] avant la fermeture de l'exposition temporaire de l'Aurès. » Lettre adressée à P. Rivet et datée du 1<sup>er</sup> décembre 1945. Archives du Muséum national d'histoire naturelle. ❧
47. J. Faublée, « À propos de Thérèse Rivière (1901-1970)... », *op. cit.*, p. 98 ; et F. Grognet & M. de Lataillade, « Des montagnes de l'Aurès à la colline de Chaillot... », *op. cit.*, p. 152. ❧
48. Par F. Colonna, en ce qui concerne Th. Rivière : « Rarement recherche aussi bien “portée” aura produit si peu de fruits visibles » (F. Colonna, *Aurès-Algérie...*, *op. cit.*, p. 134). Je préciserai cependant, à décharge de l'auteur, que les archives de Th. Rivière, à l'époque où elle écrivait son livre, étaient encore inaccessibles. ❧
49. T. Todorov, « Germaine Tillion face à l'extrême », *op. cit.*, p. 103 et G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, *op. cit.*, pp. 8-9. ❧
50. Voir « La thèse universitaire », dans *Le siècle de Germaine Tillion*, *op. cit.*, pp. 270-279. ❧
51. T. Todorov, « Germaine Tillion face à l'extrême », *op. cit.*, p. 109. ❧
52. Voir M. Grossi & C. Rial, « Germaine Tillion : là où il y a du danger, on vous trouve toujours », *op. cit.* ❧
53. M. Coquet, « L'“album de dessins indigènes”... », *op. cit.*, p. 194. ❧
54. Voir note 20. ❧
55. Voir au sujet de cette période de l'histoire du musée, Daniel Fabre, « L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945) », *Résistants et résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 358-388. Le 18 octobre 1944, peu de temps après la libération de Paris, G. H. Rivière s'adresse en ces termes à P. Rivet : « Mon cher Docteur, À l'écoute

de Radio-Londres, dimanche soir, j'ai soudain entendu votre voix qui nous a tous trois bouleversés. Thérèse était auprès de moi, ainsi que notre vieille maman qui, sans nous prévenir et bien que privée de notre aide, s'était levée comme par miracle. [...] Si je m'impose de ne pas solliciter votre audience, ce n'est pas que je vous fuie : Chef de service, j'ai foi dans votre justice ; votre ancien second, j'ai prié de toute mon âme à posséder votre affection. Mais je me sens contraint pour un temps à une douloureuse réserve, que vous seul pouvez rompre à votre gré. Je traverse les heures les plus sombres de ma vie, succédant elles-mêmes à tant d'années d'efforts angoissés. J'ai suivi, ce me semble, votre grand conseil : faire de la science. Que n'ai-je suivi un autre conseil que vous m'avez si clairement donné, quant à mon entourage ! Un grand malheur m'aurait été évité et j'aurais la joie de me sentir à l'unisson de tous. » (G. H. Rivière, « Georges Henri Rivière à Paul Rivet », *Gradhiva*, 1986, p. 27 et D. Fabre, « L'ethnologie française à la croisée des engagements... », *op. cit.*, p. 371. ✎

56. En 1920, elle fait un bref séjour en maison de repos. Archives J.-F. Leroux-Dhuys. ✎

57. Archives Muséum national d'histoire naturelle. Frédérique Faublée, dans sa biographie romancée de Th. Rivière, écrit que son père se serait suicidé (F. Faublée, *Thérèse Rivière, l'ethnologue oubliée du Musée de l'Homme*, Paris, Librairie Éditions tituli, 2013). Les archives personnelles de G. H. Rivière ne comportent cependant aucune mention de ce drame. S'il a bien eu lieu, il aura également été déterminant dans l'apparition des troubles dont elle souffrait. ✎

58. Certificat établi par le docteur Robert A. Schwob. Archives de J.-F. Leroux-Dhuys. ✎

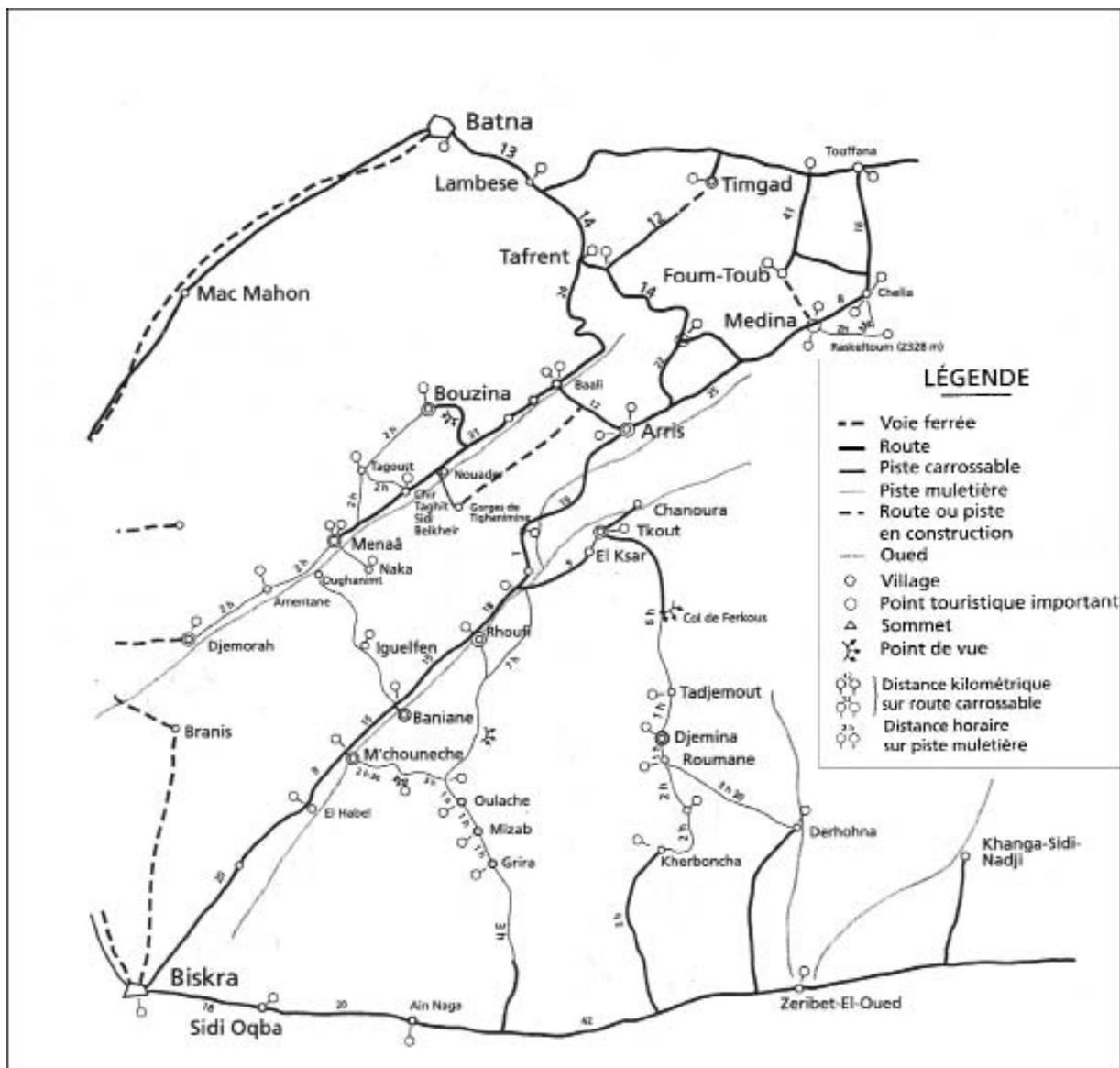
59. Lettre datée du 5 décembre 1945. Archives de J.-F. Leroux-Dhuys. ✎

60. Lettre du 17 décembre 1945. Archives de J.-F. Leroux-Dhuys. ✎

61. Lettre du 7 décembre 1945. Archives de J.-F. Leroux-Dhuys. Elles s'étaient revues durant l'été 1945, quelque temps après le retour de déportation de Germaine : « En 1945, revenue à Paris depuis quelques jours seulement, et logeant dans une chambre qu'on m'avait prêtée en face du musée de l'Homme, je sortais du musée, comme je le faisais souvent, par l'escalier du sous-sol, et là, sur les marches, je me suis trouvée en face de Thérèse, aussi bouleversée que je l'étais moi-même, car elle avait su mon arrestation et pensé ne jamais me revoir. À quelques pas de l'escalier, dans son petit bureau, elle me raconta alors, avec sa lucidité et son honnêteté de toujours, sa captivité dans un de nos hôpitaux de ce temps-là. » (G. Tillion, *Fragments de vie*, *op. cit.*, pp. 55-56, note 1). ✎

62. Où elle retrouvera « la joie de vivre par le travail, la vie au grand air, une nourriture saine et vitaminée, pour quelqu'un sous-alimenté pendant et après la guerre ». Lettre à son frère de février 1948. Archives de J.-F. Leroux-Dhuys. ✎

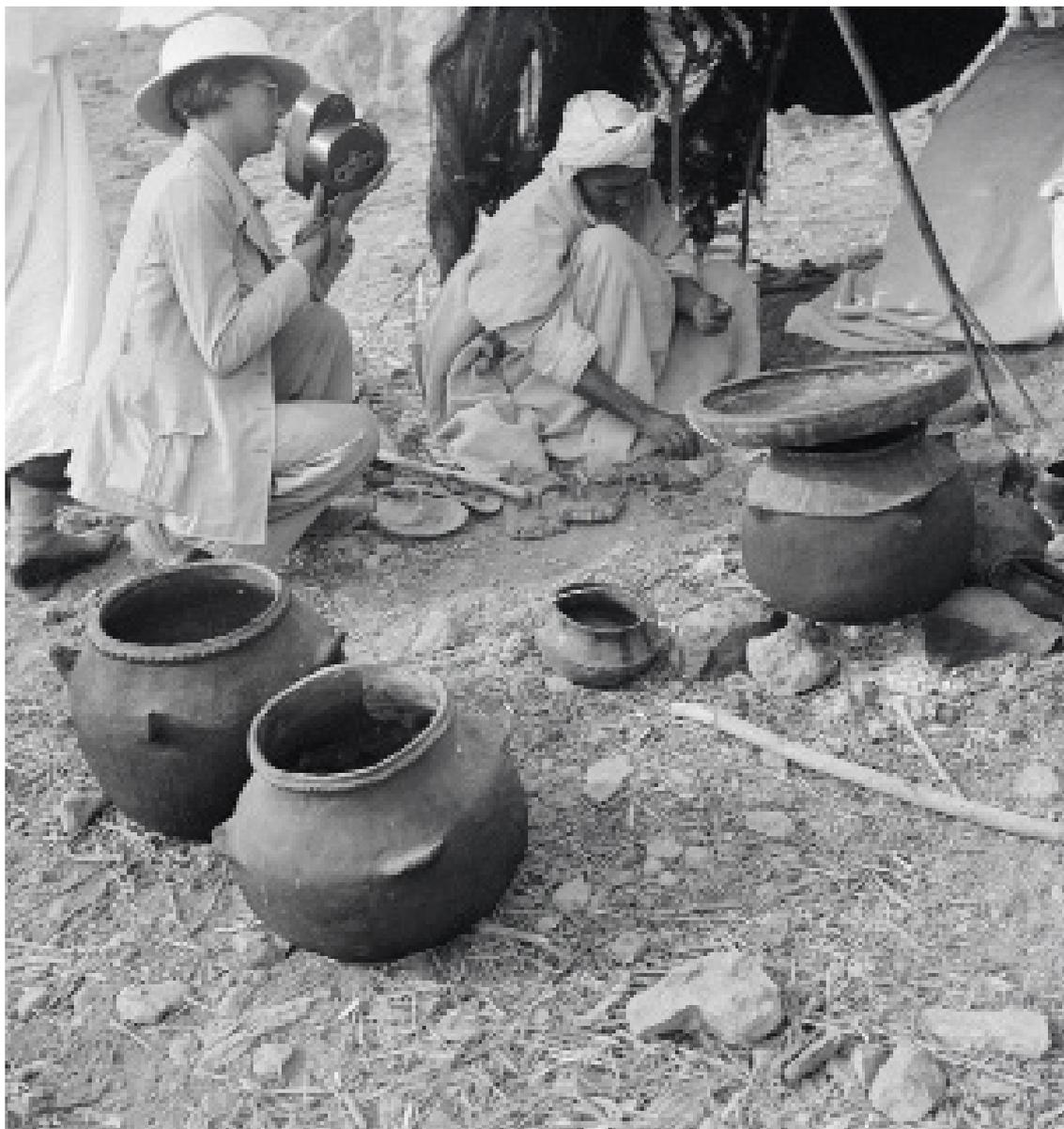
63. Lettre adressée à son frère datée du 23 mai 1945. Archives de J.-F. Leroux-Dhuys. Pendant des années, Th. Rivière lui dénoncera sans relâche les traitements qu'elle subit. ✎



Doc. 1 : Carte de l'Aurès en 1934. Tillion et Wood, 2001. 8



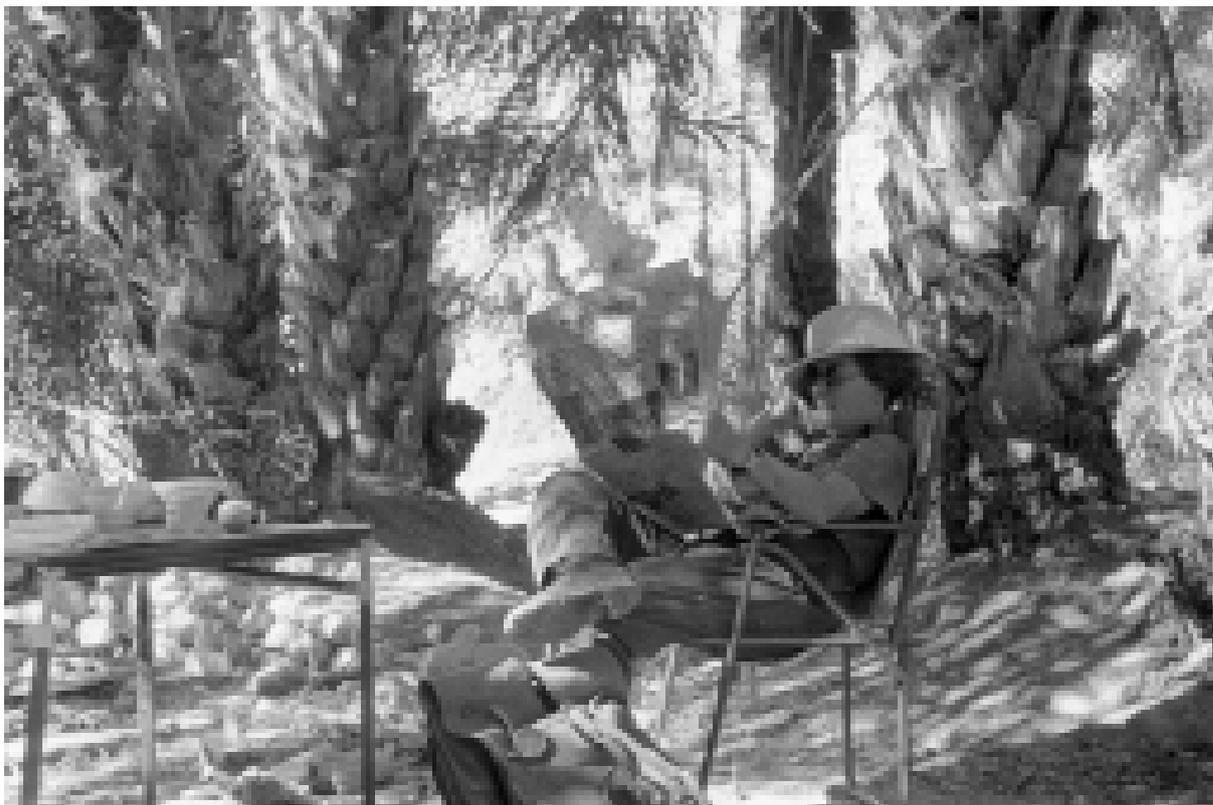
Doc. 2 : Thérèse Rivière. 1935-1936. Photographie de Jacques Faublée. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. »



Doc. 3 : Thérèse Rivière. 1935-1936. Photographie de Jacques Faublée. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. »



Doc. 4 : Germaine Tillion. Sur la route entre Tagoust et Menaà, 1935. Photographie de Thérèse Rivière. Avec l'aimable autorisation de l'association Germaine Tillion. ☒



Doc. 5 : Germaine Tillion. 1935-1936. Photographie de Thérèse Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. 



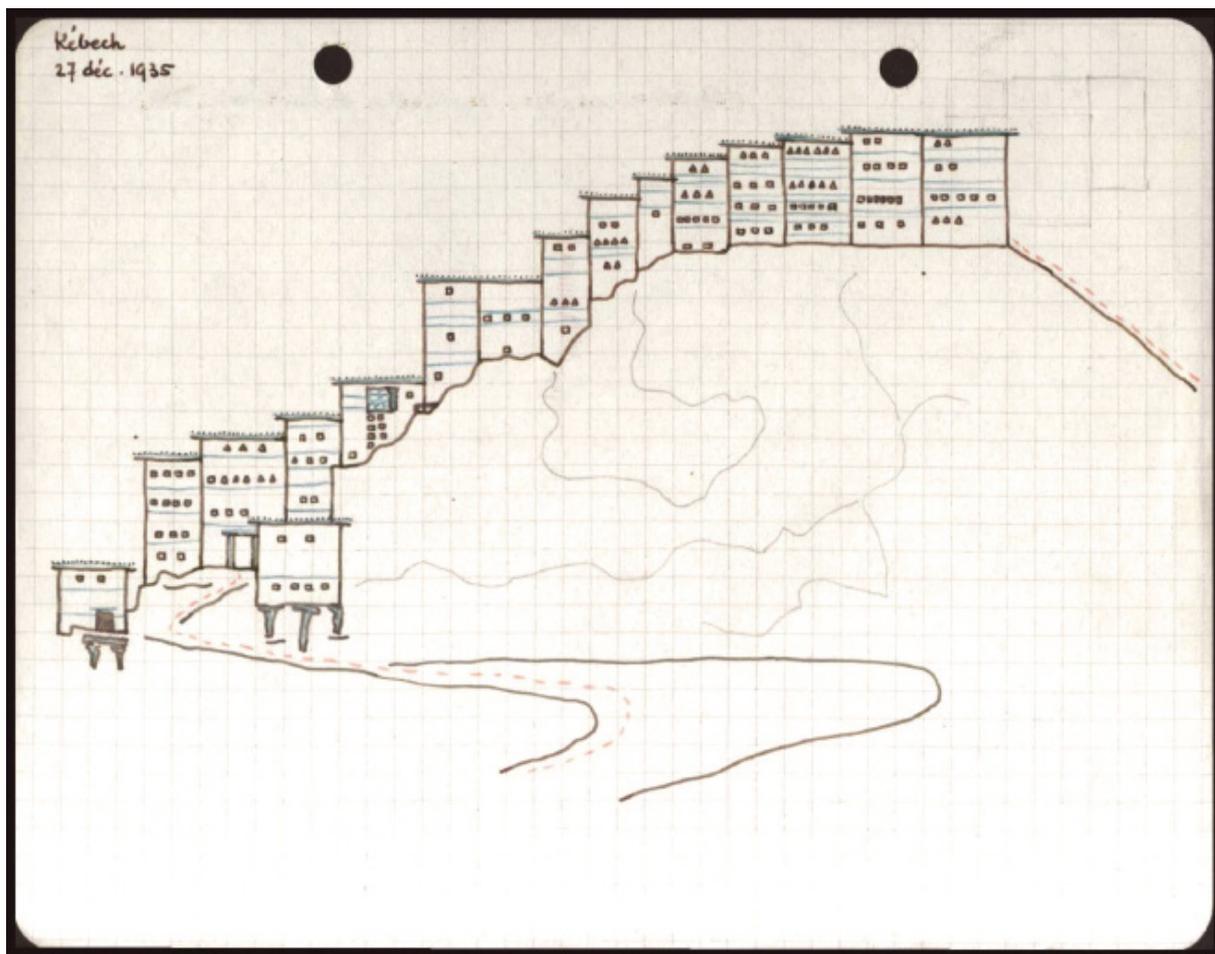
Doc. 6 : Paysage du sud. Photos de G. Tillion. Fonds Germaine-Tillion, BNF. Avec l'aimable autorisation de l'association Germaine Tillion. »



Doc. 7 : *Guelaa*. Photos de G. Tillion. Fonds Germaine-Tillion, BNF. Avec l'aimable autorisation de l'association Germaine Tillion. ☒



Doc. 8 : Montage par les femmes de la chaîne d'un métier à tisser horizontal. En haut, le village. Photos de G. Tillion. Fonds Germaine-Tillion, BNF. Avec l'aimable autorisation de l'association Germaine Tillion. »



Doc. 9 : Dessin de *guelaa* par Th. Rivière. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. ☒



Doc. 10 : Nappe utilisée pour offrir des dattes, envelopper une galette, couvrir le couscous, essuyer la vaisselle. Tissée par les femmes chaouïa sur un métier vertical. Laine et coton. Teinture à réserve par ligature. 110 x 109 cm. Rassira, Rhoufi. Mission Thérèse Rivière (71.1936.2.378). © musée du quai Branly, photo Françoise Huguier, Cyril Zannettacci. »



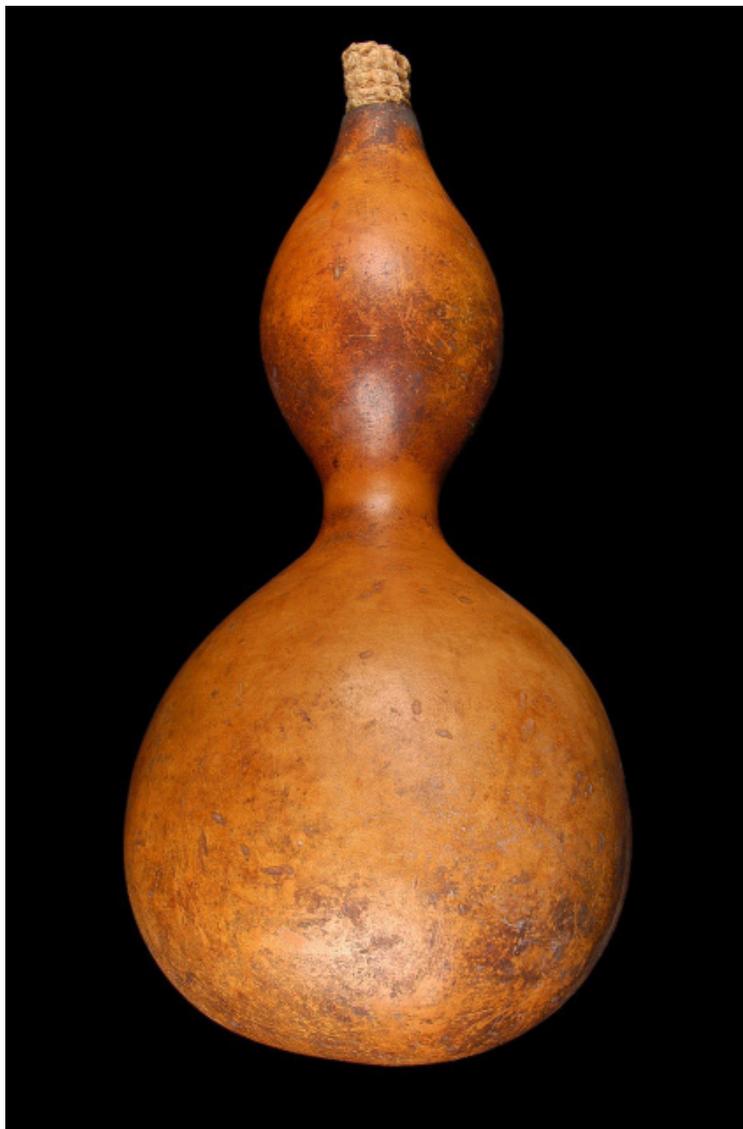
Doc. 11 : Sac utilisé par les enfants pour aller à l'école ou par les bergers pour transporter leur repas. Laine. H. 21 x 22 cm. Amentane. Mission Thérèse Rivière (71.1936.2.389). © musée du quai Branly. ✉



Doc. 12 : Plat-moule à pain. Terre cuite. H. 11 x 43 cm. Ouled Abdi. Mission Thérèse Rivière (71.1936.2.8). © musée du quai Branly. 📄



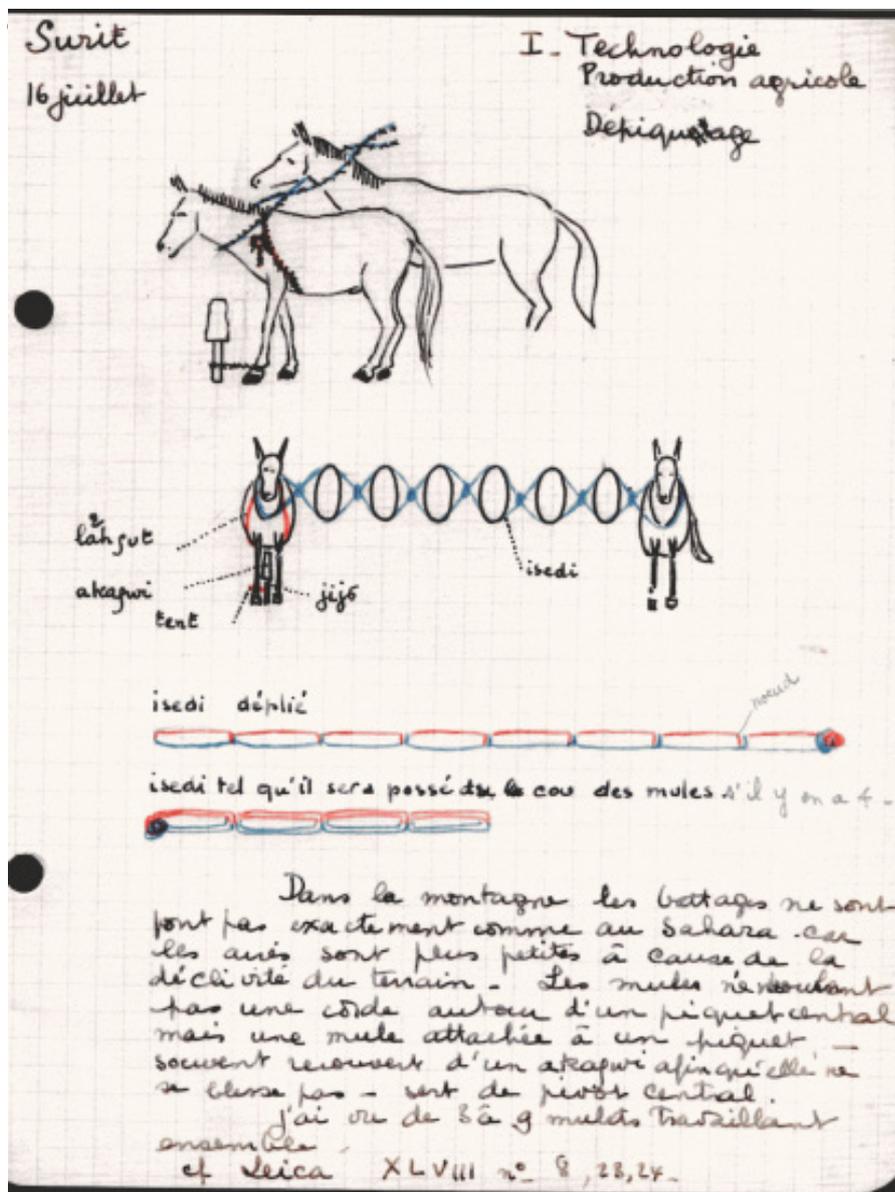
**Doc. 13** : Cachet de grenier en bois servant à sceller la masse d'argile plaquée sur la corde fermant la porte d'un grenier. Il comporte, entre autres motifs, celui d'une palme. 7 x 1, 5 cm. Kimmel, Talechimt. Mission Thérèse Rivière (71.1936.2.657). © musée du quai Branly. »



**Doc. 14** : Bouteille. Calebasse et épis de maïs. H. 30 x 13 cm. Kébèche. Mission Germaine Tillion. Musée du quai Branly (71.1937.9.81.1-2). ■



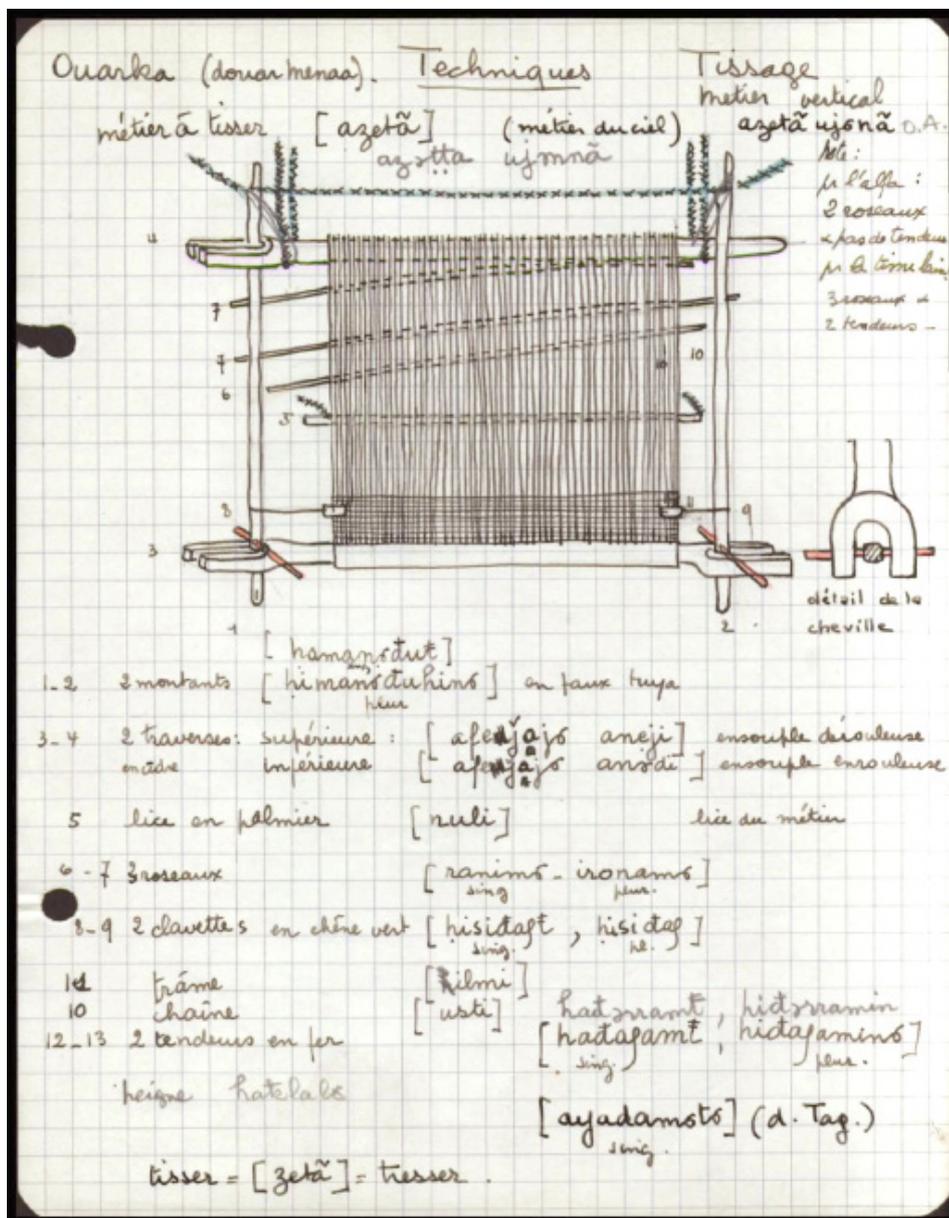
Doc. 15 : Poupée. Bois, coton, laine, pigments. H. 22 cm. Mission Germaine Tillion (71.1937.9.26). © musée du quai Branly. ✎



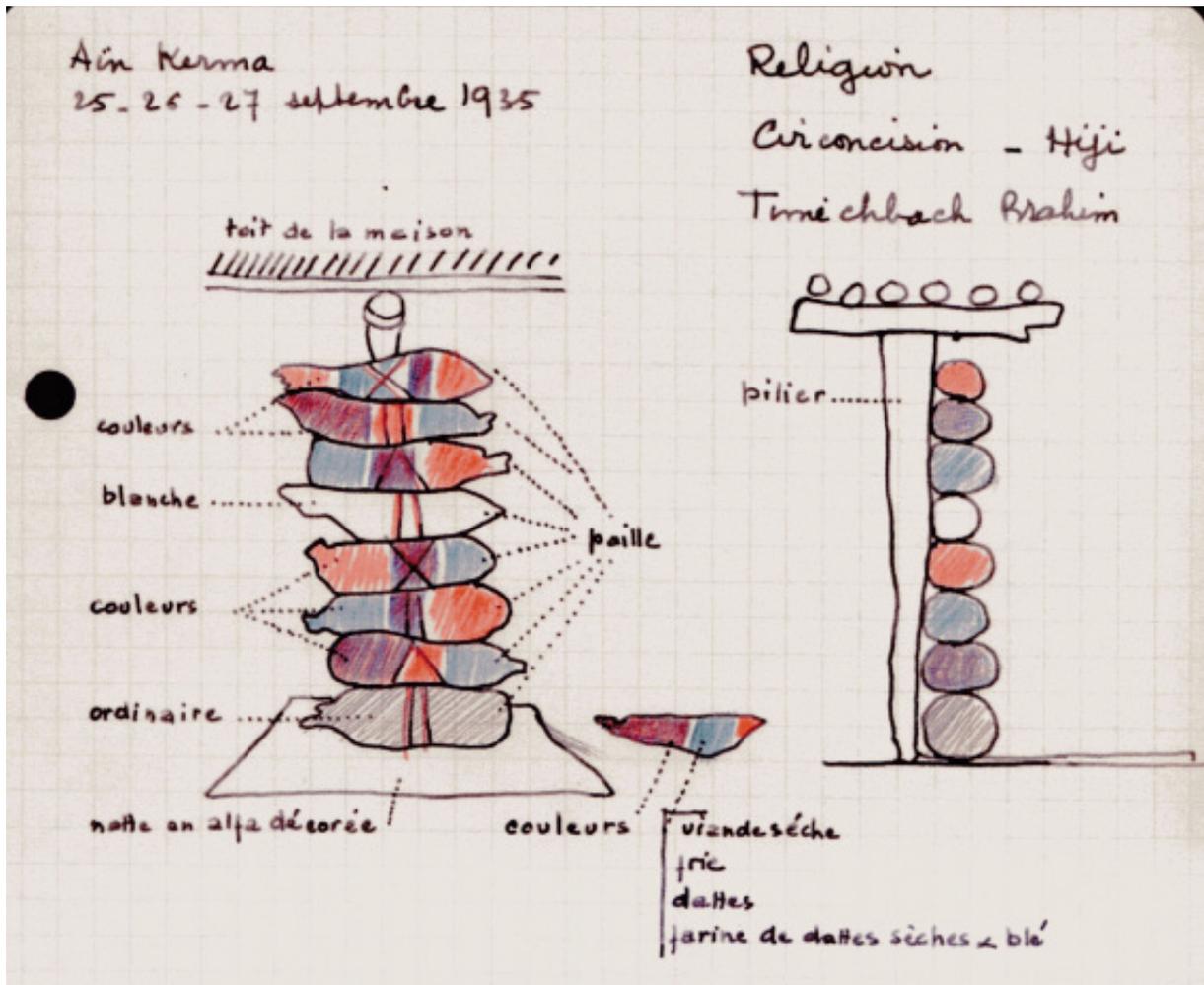
Doc. 16 : Attelage de mules. Dessins de Th. Rivière. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. »



Doc. 17 : Confection de sandales en alfa. Dessins de Th. Rivière. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. »



Doc. 18 : Mécanisme du métier à tisser. Dessins de Th. Rivière. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. »



Doc. 19 : Dessin du *hiji*. Dessins de Th. Rivière. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. »

## L'AIR DU TEMPS – GERMAINE TILLION AUX PRISES AVEC L'ALGÉRIE COLONIALE

Lorsque, en 1934, H. Labouret présente à l'Institut international des langues et civilisations africaines le projet d'une mission dans l'Aurès, ses arguments sont clairs : il s'agit, par ce biais, d'apporter « une contribution efficace aux méthodes de colonisation » afin de faciliter les relations avec les indigènes et d'exploiter de manière plus rationnelle les richesses naturelles du pays<sup>1</sup>.

En s'exprimant ainsi, H. Labouret ne se départit pas de son passé d'administrateur colonial et des positions avancées dans sa présentation de la nouvelle société savante créée outre-Manche, parue dans le premier numéro des *Annales*. Ainsi écrit-il à son sujet : « Il est à peine besoin d'insister sur l'intérêt de pareilles entreprises. L'élaboration d'une doctrine coloniale rationnelle, l'amélioration des conditions matérielles et morales de la vie indigène ne sont pas les seuls bienfaits que l'on puisse en attendre. Elles intéressent également au premier chef les études de pure science dont les *Annales* veulent être l'organe<sup>2</sup>. »

Les propos de H. Labouret rappellent qu'en cette période de colonisation, l'ethnographie apparaît comme un instrument utile à la compréhension des sociétés autochtones, et *a fortiori* lorsque, à l'écart des grands axes, celles-ci demeurent mal connues<sup>3</sup>. C'est alors le cas pour l'Aurès, qui avait été jusqu'en 1926, au moins la partie nord du massif, le théâtre de troubles fréquents. Rappelons qu'en 1934, l'œuvre de colonisation française a été officiellement célébrée quatre ans auparavant lors de la commémoration du centenaire de l'expédition d'Alger (1830) et de l'Exposition coloniale. L'opinion publique reste très majoritairement acquise à cette entreprise et au thème du « génie assimilateur » de la France. Un contexte qui explicite également le ton euphorique de la presse lorsqu'elle annonce le départ pour l'Aurès des deux jeunes femmes : « Deux jeunes ethnologues françaises vont explorer l'Aurès », titre le 23 décembre 1934 *L'Écho de Paris*, journal conservateur et nationaliste. L'article occupe une colonne de la une, et côtoie l'éditorial intitulé « Un monde nouveau ». Il en reçoit un éclairage singulier lorsque le lecteur y lit que la France s'engage à reprendre « sa mission historique à l'avant-garde des nations et du progrès ». Ces « jeunes filles », qu'il s'agisse de G. Tillion, de Th. Rivière ou d'autres jeunes ethnologues femmes partant en mission à la même époque, décrites comme étant à la fois des exploratrices et des scientifiques, associant le courage au savoir, sont ainsi présentées comme

les nouvelles héroïnes de cette marche vers le progrès que célèbre sur tous les tons la presse française de l'entre-deux-guerres<sup>4</sup>.

En réalité, l'argumentaire élaboré par H. Labouret pour imposer la mission dans l'Aurès répond aussi, dans des termes identiques, aux desseins de l'Institut d'ethnologie de Paris, à savoir mettre en valeur, selon les mots de L. Lévy-Bruhl, « la première des richesses naturelles des colonies : la population indigène ». L'Institut, financé par le ministère des Colonies, a officiellement pour objectif tant la formation d'ethnologues professionnels que celle des futurs missionnaires, administrateurs et médecins coloniaux, « afin d'améliorer [la] compréhension des "indigènes" et la qualité [des] "observations ethnographiques".<sup>5</sup> »

### Le contexte colonial : l'Aurès en 1934

Dans les premières pages de *Il était une fois l'ethnographie*, G. Tillion décrit par petites touches cette Algérie française provinciale du début des années 1930, et sa communauté européenne. Elle évoque la sous-préfecture de Batna, perchée au nord de l'Aurès à 1058 mètres d'altitude, ville de garnison cosmopolite bâtie par les colons, pourvue d'un hôtel et d'épiceries comparables à celles des villages français, où l'on trouvait tous les produits de première nécessité, mais aussi d'un théâtre et de ses jardins<sup>6</sup>, d'un cinéma, d'une église et d'une synagogue, d'un hôpital, d'une poste... et d'un car, conduit par son propriétaire, un Français, reliant quotidiennement Batna à Arris. Elle dépeint également le village de Arris, promu capitale administrative de l'Aurès, ses Européens, fonctionnaires et colons (neuf familles) et leurs maisons de « belles pierres blanches taillées<sup>7</sup> ». « Pour assurer l'ordre dans l'immense massif montagneux, l'État français disposait d'une brigade de gendarmerie, autrement dit de six gendarmes – tous logés en famille à Arris. L'ordre était maintenu, car, s'il en était besoin, les gendarmes pouvaient se déplacer, deux par deux, et à cheval<sup>8</sup>. » À J. Lacouture un demi-siècle après, G. Tillion confiera : « Je me suis sentie constamment dans une impression de sécurité totale, quand j'étais dans l'Aurès, et j'étais seule. J'étais seule avec deux employés chaouia et encore une fois à quatorze heures de cheval d'un Européen. Avec ces populations très familiales, vous avez la sécurité que donne l'honnêteté<sup>9</sup>. » Elle écrit dans son dernier rapport daté de janvier 1937 : « J'étais venue ici un peu influencée par la mauvaise presse des indigènes de l'Afrique du Nord, préjugé que mon passage à Alger et à Biskra n'avait fait que renforcer. Le fait est que j'ai trouvé, aussi bien chez l'indigène évolué que chez l'autre, un pourcentage très honorable de sincérité, de délicatesse, de reconnaissance, d'honnêteté et même de désintéressement<sup>10</sup>. »

L'Aurès des années 1930 semble en effet avoir été très paisible. De 1932 à 1936, R. Laffitte, déjà mentionné (collègue et ami de cet autre géologue, C. Killian, co-fondateur de l'Institut international des langues et civilisations africaines), sillonne le massif, à pied le plus souvent. Parlant le chaouïa et logeant chez l'habitant, il passera vingt-quatre mois à arpenter la montagne et parcourra de cette manière quelques 25 000 kms. Après le Musée d'ethnographie du Trocadéro, c'est l'Institut Pasteur qui enverra à son tour, durant ces mêmes années, une mission d'étude pour la lutte contre le paludisme. Et traversaient également en tout sens la montagne, des inspecteurs des Eaux et Forêts. Des points de vue contradictoires ont cependant été proposés quant aux relations entre les Français et les autochtones au sein du massif durant ces années 1930. Pour certains historiens de l'Algérie coloniale, l'Aurès aurait été en état d'insurrection endémique, encore dominé par les héritiers de « bandits d'honneur » tels que Ben Zelmat Messaoud et Boumesrane qui y avaient sévi entre 1917 et 1921<sup>11</sup>, en rébellion constante contre l'autorité. Les témoignages de R. Laffitte, de Th. Rivière et G. Tillion, de J.-B. Capéletti<sup>12</sup> ou de l'administrateur en place à Arris jusqu'en 1947, et de Jean Morizot, administrateur arrivé dans l'Aurès en 1939, laissent penser le contraire. Ce dernier s'insurge contre l'image des Aurésiens qu'avaient forgée les historiens et les militaires : « La conviction que les populations montagnardes de l'Aurès sont rebelles par nature a pour source lointaine les écrits anciens : elle n'a cessé de s'affirmer dans les écrits récents. Tous les historiens qui jusqu'à nos jours ont parlé du massif l'ont fait en termes militaires, il n'est question que de bastion, de forteresse, de position clé, de théâtre d'opérations, de pays à investir, à encercler, à quadriller<sup>13</sup>. »

L'Ahmar Khaddou, aux terres pauvres et escarpées régulièrement menacées par la sécheresse, était resté à l'écart des grandes opérations foncières qui accompagnèrent la colonisation, et des mouvements de rébellion qui avaient agité le nord de l'Aurès depuis un siècle. Je rappellerai brièvement ces faits de résistance qui se déroulèrent dans la région de Batna et de Mac Mahon (aujourd'hui Aïn Touta). Cette région, dont les terres fertiles furent en revanche tôt réquisitionnées pour être concédées aux colons, connut des troubles récurrents qui débutèrent en 1859 pour culminer avec la révolte de 1916<sup>14</sup>.

Celle-ci fut provoquée par la conscription obligatoire des jeunes hommes dès l'âge de 17 ans, pour être envoyés sur le front ou servir de main-d'œuvre dans les fermes et les usines de la métropole<sup>15</sup>. Un certain nombre d'entre eux préférèrent s'enfuir et se réfugier dans la montagne. Telle serait l'origine des « bandits d'honneur » qui tinrent le maquis pendant plusieurs années, mais ne menacèrent jamais, semble-t-il, les quelques Européens installés dans l'Aurès ni leurs représentants de l'ordre<sup>16</sup>. La répression qui suivit cette révolte fut terrible, ce que certains survivants ont corroboré dans les années 1970 : de nombreux Aurésiens furent exécutés, leurs maisons incendiées, les villages rasés, les greniers

vidés et les provisions de blé et d'orge détruites, les troupeaux saisis. Les plus jeunes des révoltés de 1916 auraient été parmi les premiers à rejoindre le Front de libération nationale en 1954.

G. Tillion, dans *Il était une fois l'ethnographie*, écrit n'avoir pas porté attention, en 1935 et 1936, à ce qu'elle appelle « la politique », à savoir les tensions politiques et idéologiques qui travaillaient l'élite instruite de la société algérienne autochtone<sup>17</sup>. Non pas, sans doute, qu'elle n'en connaissait pas l'existence, mais plutôt, elle n'était pas alors en mesure d'en évaluer l'importance et, pour le dire crûment, elle s'en souciait peu. Son intérêt pour l'Algérie était ailleurs, auprès de ces Aurésiens dont la culture semblait s'être maintenue inchangée au cours de l'Histoire. Elle paraît également avoir méconnu la gravité des événements ayant secoué le nord de l'Aurès vingt ans plus tôt et la brutalité de la répression. Les Chaouïa se turent et les colons furent probablement à son égard peu diserts : l'horreur, on le sait, demeure longtemps indicible. Elle rapporte ainsi les propos, fort succincts, d'une femme de colon de Mac Mahon, évoquant devant elle ses souvenirs des signes annonciateurs de la révolte de 1916 : « Tout le monde en parlait, Mademoiselle, mais on n'y croyait pas. » Puis elle les commente laconiquement comme suit : « En 1917 les nécessités de la guerre avaient obligé à avoir recours à la conscription indigène, auparavant assez théorique : évidemment le moment était mal choisi pour la rendre attrayante. Le calme fut rapidement rétabli et le reste de l'Aurès ne bougea pas<sup>18</sup>. »

Dans les pages de *Il était une fois l'ethnographie* consacrées à cette question et intitulées « Un siècle d'administration coloniale », elle passera entièrement sous silence ces multiples manifestations de rébellion<sup>19</sup>. Elle y révèle cependant qu'en 1937, elle avait bien entendu parlé de certains théologiens réformistes, comme Cheikh Ben Badis, le fondateur de l'Association des oulémas musulmans algériens, ou Cheikh El Oqbi, apparenté aux Ath Aberrahmane de l'Ahmar Khaddou. En revanche, elle aurait ignoré jusqu'en 1938 l'existence de Messali Hadj, leader communiste, fondateur des premières organisations indépendantistes algériennes, comme l'Étoile nord-africaine (ENA) devenu après 1937, le Parti du peuple algérien (PPA)<sup>20</sup>.

La lecture de ce dernier rapport de terrain daté de 1937 montre pourtant que, contrairement à ce que laisseraient penser quelques-unes des pages écrites, plus d'un demi-siècle après, dans *Il était une fois l'ethnographie*, la jeune femme fut sensible à certaines réalités sociales et politiques du pays chaouïa. Elle ne chercha cependant pas à interpréter la « politique » des militants algériens, mais à répondre exclusivement aux objectifs de la mission tels qu'ils avaient été énoncés par ses tutelles, considérant l'enquête sociologique et ethnologique sur l'Aurès comme une « contribution efficace » et nécessaire à une colonisation réussie. Ses commentaires sur les coutumes juridiques et foncières des Chaouïa

sont tant destinés à permettre une meilleure compréhension de leur société, et de ce fait à participer au développement de la science et de l'ethnologie, que, indirectement, à produire des informations susceptibles d'aider l'administration française à gérer au mieux les affaires du pays chaouïa.

### **Distance et proximité – L'inconfortable position de l'entredeux**

Revenons sur le rapport de janvier 1937. Rédigé après son séjour à Medina chez les Touaba (Ath Daoud), il témoigne du difficile exercice auquel se livre G. Tillion qui, choisissant d'adapter son expérience d'ethnologue à sa volonté de servir l'« État », tente à la fois de restituer avec exactitude et bienveillance la cohérence de ce qu'elle appelle la « pensée indigène », de dresser un état des lieux des comportements chaouïa face aux influences et aux événements extérieurs (l'islam rigoriste, la guerre coloniale italo-éthiopienne), et d'en tirer des enseignements susceptibles de guider ou d'éclairer la politique française.

Elle évoque donc l'influence croissante, parmi les membres de l'élite algérienne autochtone ayant reçu une instruction française, du mouvement de ce corps de lettrés réformistes qui fustigent les marabouts et les pratiques culturelles populaires, dirigé tant contre la culture française que contre l'islam de rite malékite sur lequel s'appuie alors l'administration coloniale. Celle-ci décida d'ailleurs d'interdire la prédication des oulémas orthodoxes dans les mosquées<sup>21</sup>. Selon G. Tillion, ce « goût du wahabisme ressemble fort à celui [des] philosophes pré-athées du XVIII<sup>e</sup> siècle pour une religion "raisonnable"<sup>22</sup>», qui adoptèrent des positions critiques à l'égard des croyances religieuses d'alors ; un wahabisme qu'elle compare implicitement au déisme des philosophes du XVIII<sup>e</sup>, et qu'aurait favorisé l'influence des principes républicains (Droits de l'homme et du citoyen) et du positivisme scientifique professés dans l'enseignement secondaire. Par wahabisme, G. Tillion désigne précisément la pénétration des idées du mouvement moyen-oriental des Salafiya, un islam scripturaire revendiquant le retour à la stricte interprétation du Coran, profondément hostile aux confréries, au prophétisme tel qu'il est alors pratiqué par les Chaouïa, et au culte des saints<sup>23</sup>. Cette influence républicaine, qui imprègnerait, selon la jeune femme, ce mouvement réformiste, la conduit même à émettre un jugement indulgent, mais peu étayé par l'analyse d'un contexte politico-religieux qu'elle méconnaît profondément : « Ces esprits, bien entendu, enivrés de certitude, ne manquent pas de faire quelque bruit et parfois un peu de scandale. Pourquoi seraient-ils plus raisonnables que nos nationaux ? Mais bruit et scandales sont dans les cadres de la France<sup>24</sup>. » Au sujet de cette nouvelle élite en proie à des « aspirations nouvelles »,

elle n'hésite pas à écrire : « Et ne peut-on dire que les "houria" de Paul Bourget et de Marcel Prévost ont plus de charme à leurs yeux que les quatre-vingt-dix-neuf du prophète Mohammed<sup>25</sup> » Cette indifférence certaine à la complexité de l'islam maghrébin est également le fruit d'une ethnographie volontairement sélective qui en écarte délibérément l'étude, ce dont atteste un commentaire de Th. Rivière énoncé dans un rapport de synthèse des recherches menées durant l'année 1935 : « On a négligé systématiquement les pratiques générales de l'islamisme, pour grouper tous les faits ayant un caractère local<sup>26</sup>. » En effet, les Chaouïa, comme plus généralement les Berbères, intéressent alors l'ethnologie pour ce qu'ils seraient censés représenter, suivant une lecture très idéologisée de l'Histoire, à savoir les autochtones de l'Algérie, derniers témoins d'une culture antéislamique.

Pour G. Tillion, le rôle de l'ethnologue devient donc celui d'un porte-parole mettant ses connaissances au service tant des autochtones que de l'État français, afin de rendre sa politique coloniale cohérente et plus respectueuse des usages locaux. Le point de vue qui est le sien à ce moment-là anticipe la fonction qu'elle occupera en 1954 lorsqu'elle sera chargée d'enquêter sur le sort des populations civiles dans l'Aurès, puis, l'année suivante, chargée de mission au cabinet du gouverneur général de l'Algérie.

Comme le lecteur l'aura perçu, cette position n'est pas sans produire des effets contradictoires, perceptibles dans la manière dont G. Tillion restitue son expérience de terrain. Pour elle, comme pour Th. Rivière, il convient bien sûr d'être à l'écoute des Chaouïa, de partager au plus près leur existence, et de pratiquer une ethnographie proche du modèle anglo-saxon de l'observation participante, bien différente de celle défendue par M. Griaule qui « rejette l'idée du séjour prolongé et du chercheur solitaire pleinement intégré à la société qu'il étudie<sup>27</sup> ». Dans une synthèse datée, celle-ci, de mars 1937, G. Tillion explicite les règles qu'elle s'est imposées, d'une enquête privilégiant la libre circulation de la parole de manière à s'adapter aux règles de sociabilité et d'échange de ses interlocuteurs, elle-même, on s'en souvient, puisant dans le réservoir des contes européens, pour raconter à son tour des histoires : « Au point de vue méthodologique je me suis efforcée de m'adapter aux gens et aux circonstances et c'est ainsi que j'ai utilisé le moins possible l'interrogation directe qui déconcerte et effraie les indigènes quand elle ne leur suggère pas une réponse, et que j'ai préféré, chaque fois que je l'ai pu, une conversation apparemment à bâtons rompus avec deux ou trois vieux dont j'encourageais facilement les discussions. Les renseignements ainsi recueillis étaient généralement très importants et d'autant plus précieux qu'ils entraînaient souvent dans des domaines que je n'aurais pas songé, seule, à explorer, et suivant un mode qui était le mode même de la société que j'étudiais et non pas

un mode préconçu. Ces données me servaient ensuite à amorcer avec d'autres gens une autre série de discussions et j'avais ainsi le triple avantage, d'abord d'établir une atmosphère de confiance en ayant l'air de savoir déjà tout ce qu'ils allaient me dire, ensuite de contrôler mes premières acquisitions, enfin de les enrichir de commentaires parfois plus intéressants que le texte même dont ils étaient partis<sup>28</sup>. »

Pourtant, la volonté d'établir avec les Chaouïa une relation de proximité et de confiance semble parfois se heurter à un sentiment d'irréductible altérité que favorise la situation coloniale. C'est ce qui transparaît dans sa correspondance avec l'administrateur de l'Aurès, V. Muscatelli. À l'une de ses lettres, où ce dernier s'inquiète de savoir dans quel village elle se trouve, elle répond en dressant un portrait peu flatteur des Chaouïa et en développant un exposé critique des conséquences que comporte tout commerce avec eux :

Cher monsieur, comme il se doit je vais vous rendre compte de nos déplacements de ce mois et apaiser – un peu tardivement et je m'en excuse – les inquiétudes que vous m'exprimiez dans votre dernière lettre. [...] [Depuis] le retour d'Arris de Mlle Rivière et de son collègue du Trocadéro nous n'avons pas bougé du camp de Kerma sauf une excursion au Sahara qui nous permit d'apprécier au passage Ranim et ses moustiques et d'assister à la construction du barrage de Mziré. [...]

Quant à nos projets, les voici : à la première pluie [...] puis par Tadjemout, retour à Arris. De là Th. Rivière et J. Faublée iront à Oued Tajar et moi à Paris... en permission. Et puis je ne vois rien d'autre à vous signaler en dehors d'une visite de notre excellent caïd, débordant de mystère, d'importance, de respect pour les chefs (ami de tout le monde, jamais ? etc.) [...] Nous avons voulu aller dans la tribu la plus arriérée de l'Aurès et nous ne pouvons nous plaindre que la mariée est trop belle. Le fait est pourtant qu'aucun commerce, aucun système d'échange n'existe et que tout ici dépend uniquement de la bonne volonté de la *jemaà*. Cette bonne volonté on ne l'obtient que par la crainte (et nous n'avons, vous le savez, aucun moyen de leur faire peur) ou par l'intérêt. Si nous voulons pouvoir acheter des œufs ou des poulets, avoir du bois, trouver des mulets à louer, des informateurs à interroger il faut que nous soyons en bons termes avec les notables. Nous perdons donc beaucoup de temps à soigner les gens (bien entendu à nos frais) et non moins à écrire d'assommantes lettres pour une taxe de cent sous qu'ils ne veulent pas payer [...] Songez aussi, monsieur, qu'à vous, qui les connaissez depuis toujours, qui êtes protégé contre leur importunité et leurs jérémiades par les hauts murs du bordj, les cavaliers, vos adjoints et la crainte que vous inspirez ils parviennent à faire pitié. Nous, nous avons des fortifications de 10 cm de haut, des murs de voile [...] C'est dire qu'importunité et jérémiades peuvent nous cerner, et nous submerger. Pitié, lassitude, inexpérience, nécessité, telles sont nos excuses (sans compter l'ignorance naturellement). Mais comme, évidemment, nous tenons plus qu'à toute

chose à nous maintenir dans vos bonnes grâces nous sommes prêtes à affronter la famine, un exode pédestre vers Arris et tous les embêtements du monde pour vous complaire<sup>29</sup>.

Nous ne disposons que de ce brouillon de la réponse que G. Tillion projetait d'envoyer à l'administrateur civil. En conséquence, nous ne savons pas dans quelles proportions elle amenda ses propos relatifs aux Chaouïa. Certains n'y verront que la marque de cette disposition moqueuse qu'elle manifesterait encore, bien plus tard, dans certaines pages de *Il était une fois l'ethnographie*. Je pense pour ma part que le contexte colonial charge ici l'ironie de G. Tillion du poids d'une ambiguïté dont l'ascendant est perceptible dans les termes qu'elle utilise. Ceux-ci ont été choisis et pensés avant d'être écrits.

Ces différents documents témoignent non seulement du caractère paradoxal de la pratique de l'ethnologie et de la position de l'ethnologue en situation coloniale, qui ne semble supportable qu'au prix d'une méconnaissance plus ou moins consciente et entretenue de sa réalité, mais aussi de l'ambivalence des sentiments et des intentions qu'elle favorise inévitablement, jusque dans leur expression écrite. Il est alors encore loin le temps de l'« anthropologie réciproque » ou de l'« histoire à parts égales », aujourd'hui plébiscitées par les anthropologues et les historiens. Il n'y a pas, et il peut difficilement y avoir, à ce moment-là, chez la jeune ethnologue, trace d'un questionnement sur les fondements moraux de l'enquête de terrain en situation coloniale, comparable, mais bien plus tard, puisque en 1950, à celui que Michel Leiris présentera lors d'une conférence publique, « L'ethnologue devant le colonialisme », donnée devant l'Association des travailleurs scientifiques<sup>30</sup>. Comme il l'a été déjà remarqué, une telle initiative fut à l'époque courageuse, et singulière parce qu'isolée. Soulignant les contradictions de l'ethnographe, et sans mâcher ses mots, il rappelait que l'expansion de l'ethnologie s'était effectuée conjointement à la colonisation, un « système qui se réduit essentiellement à l'asservissement d'un peuple par un autre peuple mieux outillé, un voile vaguement humanitaire étant jeté sur le but final de l'opération : assurer leur profit à une minorité de privilégiés<sup>31</sup>. » G. Tillion, en 1935 et 1936, ne peut encore penser le colonialisme comme un système de domination. Il lui faudra faire l'expérience de la déportation, découvrir la faim et la misère, pour porter à son terrain dans l'Aurès et à la situation coloniale un autre regard<sup>32</sup>.

La lecture de ces mêmes documents conduit à une autre question : qu'est-ce que, en ces années 1930, des jeunes femmes érudites et curieuses, poursuivant des études universitaires en sciences humaines, étaient susceptibles de connaître des événements et des réalités de cette province de l'empire colonial ? Quelles informations avaient-elles à disposition<sup>33</sup> ?

Une étude approfondie des archives de la presse permettrait sans doute d'y répondre précisément. Sans nous y engager plus avant, l'examen de certaines d'entre elles laisse deviner quel était le cadre de compréhension proposé au plus grand nombre de la situation dans les colonies. La presse parisienne d'information des années 1930 était traversée par des courants idéologiques extrêmement contrastés et une violence de ton qui nous paraît aujourd'hui excessive. Un quotidien de grande importance médiatique comme *L'Écho de Paris* avait ainsi pour habitude, en mettant en avant la supériorité culturelle de la France, de décrire les étrangers de manière caricaturale et stéréotypée, et d'évoquer les ressortissants d'Afrique du Nord avec une certaine méfiance<sup>34</sup>. Mais c'est sans doute l'édition du 24 mai 1930 de *L'Illustration*, intitulée « L'Algérie 1830-1930 », célébrant le centenaire de la conquête, qui révèle de la manière la plus éclatante les représentations qu'avaient les Français métropolitains de leur colonie nord-africaine.

*L'Illustration* était un bel hebdomadaire, en effet très richement illustré par des images de grande qualité en noir et blanc et en couleurs, comprenant de la publicité, des photographies réalisées par des reporters professionnels et de nombreuses reproductions de dessins d'illustrateurs et de peintures d'artistes connus, qui rendait compte de l'actualité, qu'elle soit politique, artistique, sportive, et surtout touristique... Encadré par de nombreuses pages de publicités vantant le vin d'Algérie, le rallye transsaharien organisé par Renault ou le magasin « La Belle Jardinière » et son rayon de vêtements conçus pour la vie tropicale, le dossier consacré à l'Algérie est une incitation au voyage : « Riche en beautés naturelles, parée de trésors d'art, peuplée d'indigènes qui sont tous chanteurs et poètes nés, sillonnée de voies nombreuses et bien entretenues, l'Algérie offre au touriste d'inoubliables haltes, de quoi satisfaire largement, sous des aspects multiples, son goût du pittoresque. » (« Le beau voyage »). Un peu plus loin, le nouvel éden est ainsi décrit : « N'est-elle pas, avant tout, la terre du Tell : le pays prodigieux où poussent côte à côte les céréales, les vignobles, les orangers, les citronniers, les oliviers, le coton et les roses ? » (« Une promenade à l'exposition d'Oran »). Les oasis, les ruines romaines, les villages perchés de l'Aurès, côtoient les peintures orientalistes du XIX<sup>e</sup> siècle, les photographies de locomotives fumantes, de ponts métalliques enjambant des défilés et de fillettes aux cheveux nattés et fleuris sagement massées sur le passage du cortège du président de la République, Gaston Doumergue. Les commentaires vibrants figurant dans l'éditorial de Louis Bertrand, de l'Académie française, intitulé « Le centenaire de l'Algérie française » résument l'état d'esprit d'une grande partie de ses concitoyens. En voici un extrait :

Je me demande s'il est, pour nous Français du vingtième siècle, un centenaire plus glorieux que celui de la conquête de l'Algérie. Je me demande si, depuis l'achèvement et l'organisation de la France moderne, il s'est fait rien de plus beau et de plus utile pour la nation. À mes yeux, la date du 13 juin 1830, celle du débarquement des troupes françaises à Sidi Ferruch, est peut-être, depuis deux siècles, la plus grande date de notre histoire. [...] La création de l'Algérie, prélude d'autres créations non moins belles et profitables, est une œuvre française dont tout Français doit être très fier. Ce n'a pas été une œuvre d'asservissement et d'exploitation : ç'a été une œuvre de libération et de civilisation, une de ces entreprises généreuses où l'on retrouve, dans ce qu'il a de meilleur, l'esprit qui anima toutes les grandes démarches libératrices ou civilisatrices de la nation. [...] Pendant des siècles, on peut dire que le fanatisme musulman a élevé une barrière infranchissable entre l'Islam et la chrétienté, entre l'Afrique du Nord et l'Europe occidentale. Un des principaux effets de la conquête française, ç'a été de renverser cette barrière et d'affaiblir le fanatisme musulman. Notre entrée en Afrique nous a permis non seulement de rectifier les idées des musulmans touchant le christianisme, mais de rectifier et d'enrichir nos propres idées touchant le christianisme africain, de détruire enfin le vieux et absurde préjugé qui nous faisait considérer l'Afrique, proclamée terre d'Islam irréductible et intangible, comme absolument hostile [...].»

Et plus loin, sur l'antique présence de la « civilisation latine » en Afrique du Nord :

Et, à travers des mœurs, des costumes, des formes d'art venues d'Orient, ce vieux fonds latin et méditerranéen a toujours persisté. C'est un trait d'union entre les Africains d'aujourd'hui et nous. C'est même quelque chose de plus : ces vestiges, antérieurs à l'Islam, témoignent en notre faveur : ils nous confèrent en quelque sorte des droits de premiers occupants, en rappelant que les ancêtres de notre civilisation furent les maîtres, en Afrique, avant les durs conquérants arabes, et que nous y sommes les héritiers de l'Empire...

L'Algérie est donc une proche province, un pays de cocagne que la conquête française ramènerait dans le giron originel de la « civilisation latine », trop proche même, si l'on en croit G. Tillion qui avoua sa déception lorsqu'on lui offrit d'y partir : ce n'était pas « à la mesure de mon immense curiosité du monde<sup>35</sup> ». « En réalité, si je suis partie en Afrique du Nord, c'est parce que Mauss m'a proposé une mission en Afrique du Nord. Si l'on m'avait proposé une mission chez des populations infiniment plus éloignées que l'Afrique du Nord, j'aurais été encore plus enthousiaste. J'ai été un peu déçue quand on m'a proposé quelque chose d'aussi proche<sup>36</sup>. »

Dans son livre paru en 1931 au lendemain des fêtes du centenaire, à l'organisation desquelles il avait activement contribué, intitulé *L'Algérie vivra-t-elle ?*, Maurice Violette, sénateur socialiste et maire de Dreux, ancien gouverneur de l'Algérie de 1925 à 1927, condamnant l'indifférence de ses

compatriotes pour les Algériens autochtones, lance le débat sur leur statut politique et l'intégration d'un certain nombre d'entre eux : « Je crois qu'au lendemain même du Centenaire, le moment est venu de dire les choses nécessaires. De solennelles promesses ont été faites et n'ont pas été tenues. Personne ne s'en soucie désormais et il semble que ceux qui ont assisté aux fêtes, enthousiasmés par la féerie algérienne, ne conçoivent même pas qu'il puisse y avoir une *question algérienne*<sup>37</sup>. » Il publie dans les dernières pages de son ouvrage le texte d'un projet de loi, prévoyant d'accorder la citoyenneté française à l'élite algérienne (25 000 personnes au plus sur six millions, gradés de l'armée française, titulaires de diplômes, ou personnes s'étant distinguées dans l'exercice de fonctions politiques ou administratives...), sans renonciation à leur statut personnel<sup>38</sup>, et, ce faisant, de leur donner la possibilité de voter aux élections législatives. Le projet de loi sera rejeté en 1931 par le Sénat, représenté et de nouveau rejeté en 1935. Avec l'avènement du Front populaire, il devient le projet Blum-Violette. Dès juin 1936, il est concurrencé par la charte du Congrès musulman d'Alger, qui réclame la « citoyenneté dans le statut » pour tous les Algériens dans une Algérie intégrée à la France, une proposition contestée en août de la même année, à Alger, par M. Hadj, leader du mouvement indépendantiste, l'Étoile nord-africaine, et, pour d'autres raisons, par tous les colons d'Algérie, majoritaires, qui redoutent la naturalisation en masse des musulmans. Le point de vue présenté en 1937 par *L'Illustration* corrobore encore une fois celui de l'opinion française : « Que conclure alors devant le projet Violette ? Notre réponse sera bien simple. Les masses indigènes ne sont pas à un stade de civilisation suffisamment avancé, elles n'ont pas encore le discernement, l'indépendance, la sécurité matérielle et la plénitude de la vie extérieure pour l'exercice fécond des droits politiques [...] L'indigène n'a nul besoin d'être protégé ou défendu contre les Français, mais bien contre lui-même et contre le milieu social et économique dans lequel il vit. » (*L'Illustration*, 24 avril 1937) Après une bataille parlementaire qui aura duré trois ans, et après s'être heurté à l'hostilité des élus français d'Algérie et des indépendantistes opposés à toute assimilation, le projet Blum-Violette sera définitivement enterré en 1938.

Dans la partie « La politique dans l'Aurès » du rapport de mission de janvier 1937, G. Tillion écrit : « Je n'ai pas la prétention d'analyser ici "la question algérienne" si tant est qu'il y en ait une, mais seulement ses aspects dans les régions que j'ai visitées<sup>39</sup>. » En recourant à l'expression « question algérienne » qu'utilisent alors les hommes politiques, la jeune femme montre pourtant qu'elle en connaît l'existence tout en en minorant l'importance.

Profondément patriote, elle adhère entièrement à l'idéal d'une Algérie française tel qu'il est défendu par le gouvernement de Léon Blum. Certaines formes discursives qu'elle adopte, comme

l'usage récurrent d'un « nous » où elle fait siennes les positions françaises, en témoignent. Ainsi, évoquant les lois réglementant l'héritage : « la seconde [loi] nous la connaissons et l'appuyons de nos gendarmes, s'il y a lieu : c'est la loi musulmane appliquée par le cadî <sup>40</sup> ». Ou bien, au sujet du « bandit d'honneur » : « ce qui nous importe c'est qu'il était très aimé de tous les colons français de l'Aurès [...] même chez un bandit, hors notre loi, traqué par nous et d'autre part héros populaire, on ne trouve aucune trace d'hostilité contre la France [...] <sup>41</sup> ». Et encore : « Il est clair que l'intérêt de l'État est de laisser passer la terre dans les mains les plus dignes <sup>42</sup>. » Enfin, commentant les flux et reflux de l'opinion algérienne et l'influence des mouvements, politique et religieux, dans l'Aurès : « Le second, “ne faisant pas de politique”, se contente de donner au musulman la conscience de sa force numérique et l'orgueil de ses traditions. Le premier, beaucoup plus bruyant, beaucoup plus immédiatement gênant, revendique à tort et à travers n'importe quoi, mais toujours dans le sens d'une assimilation plus complète. » Et d'ajouter en note : « On peut citer de nombreux cas “d'esprit national” français chez les indigènes sortis de nos écoles, j'en connais moi-même beaucoup <sup>43</sup>. » G. Tillion ne répond plus seulement aux exigences de l'enquête scientifique telles qu'elles ont été prônées par M. Mauss : elle inscrit ouvertement son analyse dans le cadre des préoccupations de l'État colonial <sup>44</sup> au service duquel elle manifeste ainsi la volonté de s'engager.

## Notes

1. F. Colonna, *Aurès-Algérie...*, *op. cit.*, p. 130. ❧
2. H. Labouret, « L'Institut international des langues et civilisations africaines », *op. cit.*, p. 78. ❧
3. F. Grognet, « À la rencontre de l'Aurès », *op. cit.*, p. 8. ❧
4. M. Lemaire, « La chambre à soi de l'ethnologue. Une écriture féminine en anthropologie dans l'Entre-deux-guerres », *L'Homme*, 2011, 200, pp. 83-112. ❧
5. É. Jolly, « Marcel Griaule, ethnologue... », *op. cit.*, p. 151. Voir aussi J. Jamin, « Introduction à *Miroir de l'Afrique* », *op. cit.*, pp. 14-15, 26). ❧
6. Un bâtiment imposant, bâti en 1899, sur le modèle des théâtres parisiens de la place du Châtelet. ❧
7. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, *op. cit.*, pp. 26-34. ❧
8. *Ibid.*, p. 35. ❧
9. G. Tillion, « À voix nue avec Germaine Tillion », *op. cit.* ❧
10. *Seventh Report of Field Work*, *op. cit.*, pp. 6-7 (note 4). ❧
11. Morts l'un et l'autre depuis une quinzaine d'années au moment du séjour de Th. Rivière et G. Tillion. ❧
12. Au sujet des relations entre J.-B. Capéletti et Ben Zelmat, voir F. Colonna, *Le meunier, les moines et le bandit – La vie quotidienne dans les Aurès (Algérie) au tournant du XX<sup>e</sup> siècle*, Arles, Actes Sud, 2009. ❧
13. Jacques Morizot, *L'Aurès ou le mythe de la montagne rebelle*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 22. Voir aussi Daho Djerbal, « Dissonances et discordances mémorielles. Le cas des Aurès (1930-1962) », *L'Année du Maghreb*, 2008, IV, pp. 171-190. ❧
14. En réalité, ils ne cessèrent pas entre ces deux dates : il y en eut en 1860, 1864, 1871, 1879. Dans les années 1870, E. Masqueray commentait ainsi la conquête française : elle « modifia l'organisation barbare de l'Aurès tout entier par secousses et sans règles fixes. On réunit des groupes autrefois hostiles pour composer les Amamra ou les Ouled Abdi actuels, d'autre part on laissa subsister sans y rien changer d'anciennes oppositions en quelque sorte nationales... Nous leur avons imposé des cadis en 1866... Il y avait de petits saints locaux inoffensifs à la façon des saints d'Espagne ou d'Italie. On s'en effraya, on leur fit la guerre, centralisant ainsi par ignorance à notre détriment, on poussa leurs dévots vers les confréries des khouans [...] » (*Encyclopédie berbère*, 1990). Le terme *khouan*, signifiant « frères », était le nom donné aux confréries religieuses qui jouèrent un rôle important dans les soulèvements contre le colonisateur. En droit musulman, le *cadi* remplit les fonctions de juge et de notaire, célèbre les mariages, traite les successions, règle les problèmes de répudiation, etc. ❧
15. Voici le point de vue d'un Algérien extrait d'une correspondance privée : « [la France]... incorpore nos enfants dans l'armée et les envoie à la mort : elle les pousse au premier rang dans les mêlées et les assauts malgré eux. On dirait qu'elle achète des bêtes de somme sur le marché pour les conduire et les faire travailler à son profit sans souci des maux qui les attendent. Faisons-nous la guerre aux Allemands parce que la France nous a mis au rang des bêtes ? Contre des gens avec qui nous n'avons ni relations, ni cause d'inimitié. C'est de la sauvagerie. Vive la paix ! Vive l'Afrique du nord indépendante, débarrassée du collier de la servitude. » Cité dans Jean-Pierre Marin, *Au forgeron de Batna*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 79 (note 96). ❧

16. Aurès : révolte de 1916 – <http://aureschaouia.free.fr> »
17. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, op. cit., p. 48. »
18. G. Tillion recourt à ce témoignage, moins pour évoquer la révolte elle-même, que le regard porté par les colons sur les indigènes considérés comme dissimulateurs et recourant volontiers à la ruse. G. Tillion commet d'ailleurs une erreur chronologique : elle évoque l'année 1917 et non l'année 1916. *Seventh Report of Field Work*, January 1937, op. cit., pp. 7-8, note 2. »
19. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, op. cit., pp. 37-41. »
20. *Ibid.*, pp. 49-50. N. Wood a également souligné cette méconnaissance (N. Wood, *Germaine Tillion, une femme-mémoire*, op. cit., p. 39). »
21. Alain-Gérard Slama, *La guerre d'Algérie – Histoire d'une déchirure*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes, Histoire », 2012, p. 42. »
22. *Seventh Report of Field Work*, op. cit., p. 10. »
23. Hassan Elboudrari « L'islam maghrébin », *Encyclopédie des religions*, Encyclopædia Universalis, 2002, pp. 130-131. »
24. *Seventh Report of Field Work*, op. cit., p. 11. »
25. *Ibid.*, p. 10. M. Prévost est l'auteur d'un roman, *Les Demi-Vierges*, qui fit scandale lors de sa parution en 1894. »
26. Rapport sur l'utilité d'une seconde année de mission dans l'Aurès établi par Th. Rivière, fin 1935 (Archives privées). »
27. É. Jolly, « Marcel Griaule, ethnologue... », op. cit., p. 169. »
28. *Seventh Report of Field Work*, op. cit., p. 1. »
29. Lettre du 7 septembre 1935 de l'administrateur de la commune mixte de l'Aurès, à Arris, adressée à Mademoiselle G. Tillion quelque part dans l'Aurès, et brouillon de réponse. Fonds Germaine-Tillion. Archives de la BnF. Les crochets indiquent les passages illisibles. »
30. Publiée quelques mois après dans *Les Temps Modernes*, 1950, p. 58. Les positions que défendit à cette occasion M. Leiris, ainsi que son analyse clairvoyante du rôle de l'ethnographe en situation coloniale, s'inscrivirent dans la lente prise de conscience, après guerre, du rôle social et politique des scientifiques. L'Association des travailleurs scientifiques constituait un lieu où ce type de débat avait toute sa place. »
31. Michel Leiris, *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gallimard, coll. « Tèl », 1969, pp. 83-84. »
32. Elle écrit ainsi dans *Fragments de vie* (p. 44) : « Donner le détail de cette expérience représente une épreuve dont la seule pensée m'accable, mais je ne peux pas considérer cette expérience comme négligeable, je ne peux pas omettre de la mentionner, et admettre qu'il existe deux sortes de défaites – celle des autres et celle qui nous écrase –, deux sortes de torture – celle que nous subissons et celle que nous infligeons –, deux sortes de rancune – celle que nous ressentons et celle que nous inspirons. » »
33. Une question soulevée également par N. Wood (*Germaine Tillion, une femme-mémoire*, op. cit., p. 38). »

34. Frédérique Olivier, « *L'Écho de Paris* et les étrangers (1921-1931) – Un quotidien conservateur face au développement de l'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, 1994, 10, p. 2. »
35. G. Tillion, *Il était une fois l'ethnographie*, *op. cit.*, p. 16. »
36. Entretien avec Jean Lacouture, dans « À voix nue avec Germaine Tillion ». »
37. C'est moi qui souligne (Julien Fromage, « L'Algérie vivra-t-elle ? Ou le projet Blum-Violette au temps du Front populaire », mémoire de fin d'études, 2003, Institut d'études politiques de Lyon, université de Lyon II, p. 14. [http://www.doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/...j/.../fromage\\_j.pdf](http://www.doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/...j/.../fromage_j.pdf) »
38. Concernant l'application du droit musulman à leur égard : droit à la polygamie, règles successorales au profit des enfants mâles. Ne pas renoncer au statut personnel leur permettait également de conserver leurs droits à être jugés par un tribunal coranique et de ne pas passer pour des traîtres aux yeux de leurs coreligionnaires. »
39. *Seventh Report of Field Work*, *op. cit.*, p. 9. »
40. *Ibid.*, p. 2. »
41. *Ibid.*, p. 6. »
42. *Ibid.*, p. 2, note 1. »
43. *Ibid.*, p. 11-12. »
44. Une manière d'outrepasser sa fonction d'ethnologue. N. Wood voit dans les positions de G. Tillion l'empreinte de « son optimisme réformateur » (N. Wood, *Germaine Tillion, une femme-mémoire*, *op. cit.*, p. 48). »

## UNE ETHNOGRAPHIE VISUELLE : THÉRÈSE RIVIÈRE, DESSINATRICE ET PHOTOGRAPHE

ON NE trouvera pas chez Th. Rivière trace de tels questionnements, ni dans ses rapports, ni dans sa correspondance. Mandatée par l'Institut international des langues et civilisations africaines, elle travaille à l'édification des collections et du prestige du musée auquel, comme nous l'avons vu, elle semble avoir consacré son existence. Mais, dès lors qu'elle découvre le pays chaouiïa, cette vocation se nourrit progressivement d'une forte adhésion à son terrain, que manifeste le déchirement ressenti à son retour à Paris au début de l'année 1937. Si elle s'emploie, comme G. Tillion, à défendre, face aux autorités administratives coloniales, la cause des indigènes, elle le fait au prix d'un engagement affectif intense et de ce qu'il induit dans son cas, une forme de dépossession de soi que provoque la tentation d'un refus de sa propre différence avec l'autre<sup>1</sup>.

« Une des choses prodigieuses avec Thérèse Rivière, c'était la confiance qu'elle inspirait aux gens... Et Germaine Tillion aussi d'ailleurs », témoigna bien plus tard J. Faublée<sup>2</sup>. Ce dernier, dans un texte écrit à la mémoire de Th. Rivière paru en 1988, précisait : « Loin de se comporter en étrangère parmi les Aurasians, elle participait, le plus possible, à leur vie, partageant leurs soucis et leurs joies. Infirmière, elle soignait les malades. Elle n'hésitait pas à se ranger aux côtés des montagnards contre les prétentions des citadins, contre les injustices ou les abus administratifs, réglant les frais de procès, payant des amendes, intervenant auprès des autorités. Elle prenait aussi le parti des femmes contre une trop forte suprématie masculine. Les Aurasians s'étaient attachés à elle comme elle aux Aurasians<sup>3</sup>. »

Th. Rivière raconte, dans une lettre datée du 20 mars 1936 adressée à son frère, être venue spécialement à Arris « pour témoigner et faire une enquête au sujet d'un mulet qui a eu la patte cassée par un automobiliste européen sans permis de conduire et naturellement sans assurance. Ce sera dur, précise-t-elle, car ici, l'indigène a toujours tort<sup>4</sup> ». Dans un autre cadre, au cours de l'une de ces « causeries radiophoniques » organisées par le musée<sup>5</sup>, elle fait le récit de son amitié avec une jeune divorcée de 24 ans, Aïcha, « la plus belle fille d'une tribu<sup>6</sup>, la meilleure danseuse, la meilleure chanteuse [...] ma meilleure informatrice et, si je puis dire, une amie ». Elle continue ainsi : « Ses parents m'aimaient beaucoup et m'invitaient très souvent à dîner afin de ne pas me laisser seule. La veille de quitter cette tribu, où j'avais passé 17 mois, je conseillais à Aïcha de se marier. » Après avoir contracté une promesse

de mariage avec un « Arabe des oasis », Aïcha, découvrant que son futur époux est à la fois déjà marié et bon à rien, rompt ses fiançailles. L'homme projette alors de prendre de force la jeune femme, « dût-il lui passer un anneau dans le nez et la traîner au bout d'une corde [...] J'allais à la source et les femmes et les filles scandalisées me supplièrent de faire quelque chose en faveur d'Aïcha. » Thérèse intervient auprès du caïd<sup>7</sup>. Afin de la soustraire aux poursuites du prétendant éconduit, et trompant la vigilance de ses amis armés chargés de la surveiller, les deux jeunes femmes s'enfuient de nuit au clair de lune, Aïcha montée sur la mule blanche de Thérèse que celle-ci tient par la bride, toutes deux accompagnées de son domestique, Saddok, afin de se rendre, après plus de dix heures de marche, chez l'administrateur civil. Là l'y rejoignent le lendemain soir, le père d'Aïcha, l'Arabe et l'un de ses alliés. Les deux hommes accusent le domestique d'enlèvement et le menacent de mort. Aïcha et son père s'enfuient chercher refuge chez un marabout. Emmenant Saddok avec elle, Thérèse rejoint le site qu'elle est en train de fouiller, et pour le protéger, achète des armes en faisant savoir à tous que son « campement serait bien défendu ». Le mois suivant, le domestique qui aimait Aïcha l'épousa avec magnificence. L'histoire ne s'arrêta pas là puisque les deux jeunes époux divorcèrent peu de temps après, et qu'Aïcha s'en alla convoler avec un autre homme.

Au-delà du caractère romanesque de l'aventure, encore accentué par les contraintes très exigeantes de l'exercice radiophonique (dix minutes d'antenne précisément), le récit de Th. Rivière révèle la nature de son engagement auprès des Chaouïa. Il fait part de l'une de ces amitiés qui nourrissent à la fois le séjour de l'ethnologue sur le terrain et son ethnographie, mais dont celle-ci ne peut rendre compte en ces termes, si ce n'est dans le cadre d'une énonciation libérée des règles qu'impose la distance objectivante de l'analyse anthropologique. Il expose quelques-unes des formes d'interaction que la situation coloniale (mais aussi, pendant longtemps, postcoloniale) permettait à l'ethnologue qui, émissaire *de facto* de l'État, occupait, parfois à son corps défendant, les positions de chef d'orchestre, de médiateur et de protecteur, au cœur de conflits aux déroulements et à la résolution desquels, il pouvait, comme ici, prendre une part importante.

Pour les autochtones conscients du fait que sa présence modifiait, voire inhibait leurs modes d'agir coutumiers, l'ethnologue ne pouvait pas ne pas avoir de fonction sur l'échiquier local des relations entre les personnes, les familles ou les partis, et, bien sûr, entre eux et les autorités coloniales. Cette reconnaissance était susceptible de produire des effets. Le cas de Th. Rivière en est un exemple éclatant. Les pouvoirs d'intercession et de décision dont les femmes chaouïa l'investissent, qui sont une des données de ce que l'on appelle l'« expérience du terrain », contribuent, entre autres facteurs, à transformer la jeune femme : ils lui donnent la possibilité de se révéler à elle-même, de prendre la mesure de son courage, d'exalter son altruisme et son désir de rébellion contre toute forme de domination, elle qui, à Paris, doit justement rendre

des comptes aux autorités scientifiques du musée et à son frère. Le récit de Th. Rivière est celui de la liberté reconquise, tant celle d'Aïcha que la sienne.

L'histoire d'Aïcha montre également que Th. Rivière et les villageois entretiennent une relation de familiarité que favorise une existence partagée, celle des repas pris ensemble, de la participation aux tâches quotidiennes, des longues marches, de la fatigue, des conversations, des silences<sup>8</sup>. Deux dessins recueillis par Th. Rivière en avril 1936 expriment à leur manière cette intimité. Ils sont tous les deux de Belkacem Ferradji, l'un de ses principaux informateurs, alors âgé de 67 ans. Dans l'un, elle est figurée allongée sur son lit de camp, les cheveux en bataille, le visage de profil emmanché, comme le héron de la fable, d'un long cou. C'est une manière de portrait qu'a ainsi réalisé B. Ferradji, conçu, comme il a été longtemps d'usage dans la plupart des sociétés humaines – une fois écartée la tradition occidentale réaliste du portrait –, comme la figuration non pas de la personne elle-même mais de ce qui en tient lieu, son ou ses emblèmes. L'emblème de Th. Rivière n'est pas ici son stylo, son cahier de terrain ou son appareil photo, comme ce fut le cas pour d'autres ethnologues tel que M. Griaule, représenté par les Dogon avec ces mêmes attributs, mais son lit, objet autrement imposant et prestigieux. Et elle n'y est pas simplement figurée couchée, comme le veut l'usage local lorsqu'il s'agit de dessiner des défunts, ce que représente également B. Ferradji, mais pourvue d'une tête et d'un cou érigés à la verticale : à problème d'expression nouveau – figurer un humain allongé, mais vivant –, solution figurative inédite (doc. 20). Je rappellerai ici que le lit, pour les Chaouiïa, n'était pas une pièce quelconque du mobilier. Construit par l'homme et la femme, il constituait l'un des éléments architectoniques de fondation de la maison<sup>9</sup>. Dans l'autre dessin, B. Ferradji a mis en image, selon une composition rectangulaire éprouvée par les Ath Abderrahmane à la fois dans leurs dessins et dans la spatialisation des rites festifs, la « fête d'adieux » qu'ils ont organisée pour son départ : on y voit l'aire où évoluent danseuses et hommes brandissant leurs fusils dont les salves honorent Th. Rivière qui va bientôt les quitter, le groupe des musiciens, la cuisine, la tente de Thérèse, et elle-même, figurée selon le même schéma cruciforme que les danseuses, mais en plus grand, eu égard à sa position en cette occasion (doc. 21).

### La mise en image de l'exercice de la pratique

En juillet 1980, F. Colonna découvre au musée de l'Homme des photographies de Th. Rivière. Elle les publie dans ce qui sera le premier ouvrage, et le seul à ce jour, consacré à son travail<sup>10</sup>. La majorité de ces photos figuraient dans l'exposition sur l'Aurès de 1943.

Attentive au détail qui pouvait instruire son ethnographie – pieds enserrés dans des sandales en alfa, nus et poussiéreux, la peau du talon craquelée en été, enveloppés de tissus que prolongent des chevillières tricotées en hiver, corne placée à la fourche d'un abricotier contre le mauvais œil, ossements d'animaux protégeant les ruches, mains aux doigts déformés par les travaux du joueur de flûte, nœud de corde liant le timon de l'araire au harnachement des mulets, gestes de pesée, de tressage, de filage, de semailles... (doc. 22, 23) –, Th. Rivière photographie souvent au plus près son sujet. Mais ne manquent pas non plus les scènes de groupe où, lorsqu'il s'agit de travaux collectifs ou de fêtes par exemple, elle cherche toujours à rendre compte des différents moments qui les constituent, et, là encore, des gestes et des mouvements qui en émaillent le déroulement : épandage de fumier, partage de collation, libations, danseuses déployant les pans de leur robe, cercles de danseurs, enfants ou adultes pris par leurs jeux... (doc. 24, 25, 26) D'une photo à l'autre, les mêmes visages reviennent, ceux des gens de Kébèche. Par ailleurs, la maîtrise du dessin d'architecture – élévations de façades, plans de sol figurant la disposition des différents espaces d'habitation, vues en coupe –, et des relevés cartographiques<sup>11</sup> – plans de palmeraies, réseaux hydrographiques, canaux d'irrigation (doc. 27, 28) – n'est pas sans avoir modelé la manière dont Th. Rivière photographie les Ath Abderrahmane dans l'espace qu'ils occupent. Dans ses plans d'ensemble, elle recourt fréquemment à une vision surplombante, surtout lorsqu'il s'agit de fêtes où les participants sont nombreux (mariages, pèlerinages, repas collectifs) mais aussi dès lors qu'elle cherche à saisir la compacité de groupes de personnes, ou même l'intimité de scènes de la vie quotidienne.

Les panneaux de l'exposition consacrés aux techniques et à leurs gestes, aux intentions didactiques explicites et conçus sur le modèle de ceux documentant les vitrines du musée de l'Homme suivant les principes muséographiques établis par P. Rivet et G. H. Rivière, associent photographies et dessins. Ils montrent que les premières sont indissociables, dans la conception qu'avait Thérèse de son travail, des seconds : ces derniers présentent des descriptions graphiques extrêmement précises des métiers à tisser, verticaux et horizontaux, des motifs tissés (reproduits en couleur), des tatouages, du *hiji*, des modes d'attache des mules lors des travaux de battage du blé, des élévations de façades de *guelaa*, etc. Dans ses carnets de terrain, les dessins sont toujours accompagnés des dénominations en chaouïa des objets qu'ils figurent, et de commentaires sur leurs usages.

La précision des transcriptions graphiques, l'attention portée au rendu exact des détails, particulièrement perceptibles par exemple dans les dessins reproduisant les jeux de ficelle, ou les différentes étapes de la fabrication des sandales en alfa, montrent que Th. Rivière ne se limite pas

au seul recueil de données, qu'elles soient écrites, dessinées ou photographiées. Son ethnographie implique qu'elle mette la main à la pâte. « Je sais faire des sandales en alfa », écrit-elle, enthousiaste, à son frère Georges Henri, le 17 février 1935<sup>12</sup>. G. Tillion confirme les apprentissages de sa compagne un mois plus tard : « Le travail marche bien : Thérèse fait des quantités de photos et sait déjà filer, tisser, tresser, danser, cuisiner comme une vraie chaouïa<sup>13</sup>. » En reproduisant les gestes que ses hôtes accomplissent pour la réalisation de travaux quotidiens ou de pratiques ludiques (danser), elle éprouve leurs savoir-faire, faisant ainsi l'expérience des « affinités profondes d'esprit », mais aussi de corps, que crée une pratique technique partagée : « [...] les techniques sont ce qui rapproche positivement le plus les uns des autres les hommes de types divers qui forment une société. Non seulement les techniques les rendent, en effet, utilisateurs des mêmes objets, mais elles établissent des affinités profondes d'esprit entre des types d'individus aussi divers que des mathématiciens ou des peintres, des sculpteurs ou des mécaniciens. Une certaine façon de lier les sensations, la même conception de l'espace opératoire, la même croyance dans certains systèmes d'association des images, rendent solidaires des individus que leurs idées abstraites ou leur vocation active rendraient autrement étrangers les uns aux autres<sup>14</sup>. » Th. Rivière pénètre ainsi la culture chaouïa par l'engagement de son corps, contournant en partie de cette manière le problème de la langue qu'elle ne maîtrise pas, ou mal, et établit avec ses interlocuteurs une *communauté de terrain*, se passant de mots, fondée sur la transformation de matériaux, la manipulation partagée d'outils et la production de formes. Cet exercice de la pratique, et l'investissement physique qu'il implique, nourrit son ethnographie. Il s'inscrit également dans les réflexions qu'expose M. Mauss sur les techniques du corps : « J'entends par ce mot les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps<sup>15</sup>. » Afin d'étayer cette affirmation, il décrit, de manière particulièrement convaincante parce qu'il s'appuie sur sa propre pratique, son expérience de la nage : « [...] notre génération, ici, a assisté à un changement complet de technique : nous avons vu remplacer par les différentes sortes de *crawl* la nage à brasse et à tête hors de l'eau. De plus, on a perdu l'usage d'avaloir de l'eau et de la cracher. Car les nageurs se considéraient, de mon temps, comme des espèces de bateaux à vapeur. C'était stupide, mais enfin je fais encore ce geste : je ne peux pas me débarrasser de ma technique<sup>16</sup>. » Thérèse apprend ainsi à se servir de son corps comme le font les femmes chaouïa. Et chez elle, la maîtrise de certaines techniques, comme celle de la danse, ne procède pas seulement d'une pratique ethnographique ; les processus d'apprentissage et d'acquisition de ce savoir-faire spécifique ont pour effet de favoriser cette forme d'empathie qui caractérise sa relation au terrain.

Les photographies de l'exposition sur l'Aurès réunies dans le recueil composé par F. Colonna laissent percevoir certains des effets que produit le recours au gros plan : celui-ci, dans un premier temps, peut sembler ne répondre qu'au désir de saisir la spécificité du geste lorsqu'il a une portée informative quant à la technique utilisée. Mais il révèle ou donne forme à d'autres intentions. Le gros plan sur les gestes fait saillir des mains et des pieds, modelés à la fois par la rudesse du climat et celle des travaux dont ils constituent les outils premiers. S'y lisent la fatigue et la douleur, mais aussi la force, la délicatesse et la grâce. Le gros plan donne alors à ces fragments de corps une expressivité comparable, si ce n'est supérieure, à celle des visages, et en fait des manières de portraits où affleure l'expression de quelques-unes des valeurs essentielles de cette société rurale : l'endurance, la patience, la retenue, la détermination...

Ce cadrage favorisant l'extrême proximité physique n'aurait pas seulement une vocation documentaire. Il traduirait l'existence chez Th. Rivière d'une intimité affective et intellectuelle avec les personnes qu'elle photographie. Certains portraits, de femmes en particulier<sup>17</sup>, saisissent à la volée d'autres gestes et d'autres postures, qui n'ont rien d'utilitaire : pudeur d'une main repliée sur la joue, yeux baissés, mains d'une jeune danseuse réajustant sa robe (doc. 29, 30). Th. Rivière a photographié les femmes dans toutes leurs activités quotidiennes : les rires et les sourires, adressés à la photographe ou provoqués par sa présence, témoignent de l'existence de cette confiance réciproque mentionnée par J. Faublée, et de leur amitié (doc. 31). De ce point de vue, les photographies de Th. Rivière contrastent étonnamment avec celles de M. Gaudry, qui relèvent moins de l'art du portrait que de l'inventaire : les attitudes, à quelques exceptions près, sont souvent figées, y défilent costumes, techniques, outils, et objets du quotidien, sans que ne soit perceptible une quelconque relation de familiarité entre l'ethnographe et ses interlocutrices. Elles contrastent également avec celles de G. Tillion. Une sélection en a été publiée<sup>18</sup> où l'on voit un certain nombre de clichés, pris au cours de festivités (pèlerinage, mariage) durant l'année 1935, également photographiées, au même moment, par Th. Rivière. Si les photos de groupe sont comparables, les portraits individuels diffèrent par leur statisme : les sujets, saisis de face, hiératiques, posent devant l'objectif et ne laissent rien transparaître de leurs sentiments envers l'ethnographe. Peu d'indice de cette proximité relationnelle et affective qui donne aux photographies de Th. Rivière leur qualité propre. Par ailleurs, il ne figure dans cet ensemble que très peu d'images des Chaouïa occupés à leurs activités quotidiennes<sup>19</sup> (doc. 32).

## L'héritage de l'oncle Henri Rivière

« Mon oncle Henri que j'adore », déclare Th. Rivière à une amie dans une lettre datée du 23 avril 1945<sup>20</sup> où elle écrit également avoir en sa possession un tirage d'un ensemble de ses lithographies, *Trente-six Vues de la Tour Eiffel*, édité en 1902. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'admiration de Thérèse pour son oncle était partagée par son frère. Un témoignage de ce dernier permet encore une fois d'approcher en creux ce que Th. Rivière vit et apprit à son contact. Je cite : « J'allais chez mon oncle, le dimanche. Les habitués une fois partis, je déjeunais dans la salle à manger, bruisante d'oiseaux. Puis, sous un grand pastel de son ami Degas, qu'on voit maintenant au Pavillon de Flore, mon oncle me mettait au piano [...] Il m'enseignait aussi le culte de l'objet. Quand je prenais un vase précieux par les anses, il ne me disait rien dans l'instant, mais quand je le reposais, je recevais une paire de gifles. Il me disait : "Tu te souviendras. Un pot, il faut le prendre en douceur, il faut le peloter pour qu'il ne tombe pas. C'est ce qu'on fait avec les dames"<sup>21</sup>. » Le souvenir composé par G. H. Rivière nous offre un portrait de l'oncle en collectionneur. La mention du jour de la semaine, dimanche, n'est pas anodine : ce jour-là se réunissait en effet chez lui un cercle d'amateurs d'objets d'art, parmi lesquels, Degas. H. Rivière précise dans ses mémoires ce que signifie pour lui la relation singulière qui unit l'objet d'art à celui qui l'a choisi et en est le propriétaire : « Pour le vrai collectionneur les objets d'art ne sont pas des choses inertes comme le croit le vulgaire ; ils vivent d'une vie muette mais éloquente, et celui qui les possède les anime de sa profonde affection pour eux. Et ils sont sûrement heureux d'être bien soignés, bien présentés, de se voir regarder souvent, de se sentir caressés par des mains pieuses qui ne les manient qu'avec précaution. Ils partagent ainsi la vie de leur possesseur, font partie de sa vie journalière comme de bons amis, toujours présents et jamais las de se laisser admirer<sup>22</sup>. »

Spécialiste de la céramique d'Extrême-Orient, chinoise et japonaise, H. Rivière entretient des relations avec de nombreux collectionneurs privés ou institutionnels, en France et à l'étranger, et met à contribution son érudition et ses qualités d'expert en étant également éditeur d'art<sup>23</sup>. Il consacre un long chapitre de ses mémoires à la description de cette activité<sup>24</sup>. Dans l'édition de 2004, figurent plusieurs photographies prises chez lui devant l'une de ses vitrines où l'art oriental avoisine des coupes et des têtes de la Grèce antique : sur une d'entre elles, on le voit avec son frère Jules en train d'examiner une pièce<sup>25</sup>. La connaissance que H. Rivière a de la céramique s'appuie sur l'expérience. Il rencontre à l'Exposition universelle un céramiste de renom, Édouard Chapelet, qui l'initie à la poterie, dans son atelier : « Les caprices, les surprises du feu, et aussi les décevants ratages, nous aiguillaient quelquefois sur une voie nouvelle et passionnante. En connaissant maintenant la technique, je pouvais mieux

apprécier quelques pièces d'Extrême-Orient que j'avais pu déjà réunir<sup>26</sup>. » La collection de H. Rivière s'accroît progressivement après sa rencontre avec un marchand et collectionneur japonais, Tadasama Hayashi, qui, en paiement des panneaux décoratifs qu'il lui a commandés pour sa maison de Tokyo, lui offre de choisir les objets qui l'intéressent dans son magasin : « On eut pu me prendre les jours suivants pour un riche collectionneur américain, seul dans une petite pièce du magasin d'Hayashi, où allait et venait un Japonais, m'apportant en séries les objets parmi lesquels je devais faire mon choix, laques, poteries, livres, estampes<sup>27</sup>... »

Passion des objets, formation du regard, avec comme préalable l'apprentissage éventuel de la technique, sont quelques-uns des enseignements que H. Rivière transmet à ses neveux. Son œuvre dessinée et photographique inspira la pratique ethnographique de Th. Rivière. Elle lui était en partie accessible car elle ornait les murs de la maison de son oncle<sup>28</sup>.

H. Rivière fut un grand collectionneur d'estampes *ukiyo-e* (« image du monde flottant ») : ses *Trente-six Vues de la Tour Eiffel* constituent ainsi un hommage aux *Trente-six Vues du Mont Fuji* de Hokusai éditées entre 1831 et 1833, qui intégraient elles-mêmes déjà certains codes figuratifs occidentaux, dont celui de la perspective. Son œuvre gravée (sur bois) est profondément influencée par la technique, les thèmes et le style des maîtres japonais. Au-delà d'une même attention au cycle des saisons, aux variations de la lumière sur le paysage et au spectacle de la nature<sup>29</sup>, H. Rivière partage également avec ceux-ci un intérêt comparable pour les scènes du quotidien. C'est dans les *Paysages bretons* que ces correspondances sont les plus visibles. À partir de croquis au crayon saisis sur le vif et de photographies, H. Rivière compose des aquarelles et surtout des gravures sur bois<sup>30</sup> où il restitue les gestes du travail et de la vie cérémonielle. Les femmes y tiennent une part importante : femmes séchant du linge, femme tenant une vache au bout d'une corde, vanneuses, faneuses, femmes ramassant des aiguilles de pin, des coquillages ou des pommes de terre, femmes au lavoir, enterrement, Pardon de Sainte-Anne-la-Palud... Au-delà de cette parenté avec les thèmes de l'estampe *ukiyo-e* telle qu'elle s'était développée au XIX<sup>e</sup> siècle, les images de H. Rivière dépeignant les travaux et les jours de la paysannerie bretonne s'inscrivent aussi dans un courant pictural déjà bien établi. Les peintres fréquentent la Bretagne depuis les Romantiques ; en 1886, Monet découvre Belle-Île et Gauguin Pont-Aven. Dès 1885 sur les conseils de Signac, H. Rivière se rend à Saint-Briac en Ille-et-Vilaine et séjourne ensuite régulièrement en Bretagne. Il s'y fait construire une maison dix ans plus tard, à Loguivy-de-la-Mer dans les Côtes-d'Armor. La Bretagne de H. Rivière n'est pas celle de Gauguin, son contemporain, qui lui aussi peint, en ces années 1889 et 1890, des gardeuses de vaches et d'oies, des

faneuses ou des ramasseuses de varech, mais en leur portant un regard désenchanté<sup>31</sup> : la lumière qui baigne les *Paysages bretons* conserve en revanche la sérénité propre aux estampes orientales.

Les *Trente-six Vues de la Tour Eiffel* furent conçues à partir des photos du chantier, en particulier celles prises lors d'une visite de la Tour fin 1888, alors en voie d'achèvement. La relation des unes aux autres est particulièrement visible dans les vues présentant des éléments de structure (réseau de poutrelles métalliques), où apparaissent en plein ciel des silhouettes d'ouvriers semblables à des funambules, que l'artiste a reproduits dans ses estampes. La photographie précède ici le travail de gravure, en constitue une des étapes préparatoires, comparable à celle du croquis en d'autres occasions. Mais H. Rivière a également photographié de nombreuses scènes de la vie quotidienne. Sur la tour Eiffel, son objectif saisit les ouvriers à l'heure de la pause du déjeuner ou de la sieste ; dans la rue, aux côtés de clichés figurant les omnibus à impériale et les passants, d'autres présentent des femmes faisant leur marché aux Halles, aux Batignolles ou portant des fardeaux, des chevaux au travail que guide le haleur sur les bords de la Seine..., qui répondent à ceux qu'il réalise en Bretagne où il immortalise les gestes du labeur et les moments festifs : jeune femme donnant à manger aux canards, portant un seau ou une charge sur l'épaule, homme coupant de l'herbe avec une faucille, tablée de villageois en train de banqueter<sup>32</sup> (doc. 33, 34).

Dans l'ouvrage qu'elle consacre aux photographies de Th. Rivière, F. Colonna établit un parallèle avec celles de Walker Evans ou de Dorothea Lange, instaurant par ce rapprochement une parenté qui n'a pas lieu d'être. Elle y voit « une proximité de sensibilité » consistant « à produire une émotion esthétique sans esthétisme, à partir de sujets qui sont du côté du laid, en tout cas du pauvre et du pitoyable<sup>33</sup> ». Que l'on me permette de m'inscrire en faux contre cette affirmation. Les Chaouïa que côtoie Th. Rivière, bien qu'assurément pauvres, n'ont rien à voir avec les métayers et les migrants de l'Amérique rurale menacés par la famine, dont les deux photographes firent les portraits pendant la Grande Dépression des années 1930. En revanche, les images qu'elle en donne, tout en répondant aux exigences documentaires de l'enquête ethnographique, tirent, en partie, leur inspiration d'une autre tradition, par le truchement des œuvres de son oncle, et malgré les références de ces dernières aux maîtres japonais, particulièrement visibles dans la composition et le cadrage : H. Rivière, attentif à représenter certains temps et gestes de la vie rurale, est un héritier des peintres naturalistes, dont les motifs et le style, rappelons-le, furent consacrés par la Troisième République et par les cartes postales éditées en grand nombre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains thèmes des estampes ou des photographies de H. Rivière se rattachent très précisément à ce mouvement : moissonneuses et glaneuses, ramasseuses

de pommes de terre – également peintes par un des chefs de file du naturalisme, Jules-Bastide Breton (*Saison d'octobre*, 1879) –, porteuse de seau – représentée par exemple par Alfred Roll (*Manda Lamétrie, fermière*, 1887). Enfin, la trace d'une autre influence des estampes de H. Rivière est encore perceptible dans les photographies où Th. Rivière donne aux ombres portées une fonction esthétique affirmée (doc. 35, 36). Rappelons à ce sujet que H. Rivière fut le directeur artistique et technique, l'« âme », du théâtre d'ombres du cabaret montmartrois *Le Chat noir* de 1886 à 1897<sup>34</sup>, pour lequel il composa plusieurs spectacles comme *La Marche à l'Étoile*, *Clairs de Lune*, *Le Juif errant*. On retrouve dans certaines de ses lithographies, telle que la série intitulée *La Féerie des heures*, un traité des contrastes de lumière et d'ombre qui est transposé de cette première expérience théâtrale ; Degas également fut un peintre des ombres portées. Une sensibilité que partagea Th. Rivière qui s'essaya, à son tour, lors de son séjour dans l'Aurès, à composer des images de la vie quotidienne des Chaouïa comme s'il se fût agi de tableaux. Ou d'estampes. Si l'œuvre de H. Rivière donne à l'ethnographie visuelle de Th. Rivière une partie de ses assises, celle-ci s'inscrit plus largement dans une pratique de la photographie qui doit beaucoup à une tradition figurative antérieure. Cette filiation ouvre d'autres perspectives d'analyse quant aux liens qu'entretient cette technique de représentation et d'enregistrement de la réalité ethnographique avec l'histoire des arts.

Au terme de cet exposé, le lecteur aura saisi avec plus de netteté les raisons personnelles et historiques qui auront entravé la destinée des recherches menées par Th. Rivière et G. Tillion dans l'Aurès. Contrairement à d'autres missions du Musée d'ethnographie du Trocadéro, celle-ci, comme il l'a été rappelé en introduction, a été en partie oubliée de la postérité. On dit des couleurs, lorsqu'elles sont « contrariées », qu'elles ont entre elles des rapports contrastés : il en fut ainsi pour ceux qu'entretenaient les deux jeunes femmes. Mandatées par l'Institut international des langues et civilisations africaines dans le cadre d'un projet où l'ethnologie est présentée comme une auxiliaire de l'entreprise coloniale, contraintes de suivre un programme imposant qui embrasse les différents domaines que cette discipline naissante est censée devoir traiter, elles s'emploient à répondre aux multiples exigences de leurs tutelles. Lors de leur première année dans l'Aurès, elles collaborent étroitement. La découverte partagée de modes de vie et de paysages nouveaux, la conduite de leurs enquêtes, la lente élaboration de liens de confidentialité et parfois d'amitié avec les Chaouïa, les occupent entièrement, et ensemble. La correspondance disponible dans les archives révèle que, lors de la seconde année en revanche, leurs relations se tendirent. De multiples causes pourraient être invoquées. Une fois passé l'enthousiasme premier, les effets d'un séjour prolongé (malgré quelques interruptions pour l'une et l'autre) et d'une certaine lassitude provoquée par la position d'étranger

que doit assumer au quotidien l'ethnologue, la fatigue qu'engendrent des conditions d'existence parfois difficiles, ne pouvaient pas ne pas se faire sentir, et leur coopération s'en trouver affectée. Cette mésentente dévoile aussi des intentions et des intérêts différents ; ce qui motivait leur passion du terrain les distinguait profondément, et leur approche ethnographique portait en germe l'esquisse de voies divergentes. Pour G. Tillion, la sociologie des institutions chaouiïa était au cœur d'une recherche qui la déportait déjà vers une réflexion plus ambitieuse sur l'avenir politique de l'Algérie française. J'ai insisté sur l'attachement de Th. Rivière à son terrain. Davantage que les dessins poursuivant des objectifs strictement descriptifs, ses images photographiques en gardent la trace : d'un côté la photographie fut pour elle une technique lui permettant d'enregistrer la réalité ethnographique et d'en saisir des instants ; de l'autre, elle fut une pratique à travers laquelle exprimer la force de cet attachement : « Pour "signifier" le monde, il faut se sentir impliqué dans ce que l'on découpe à travers le viseur », écrit Henri Cartier-Bresson<sup>55</sup>. Contribuant à resserrer le lien qui la nouait aux Chaouiïa, la « découpe » de Th. Rivière excluait en un sens ce qui motivait l'engagement de G. Tillion.

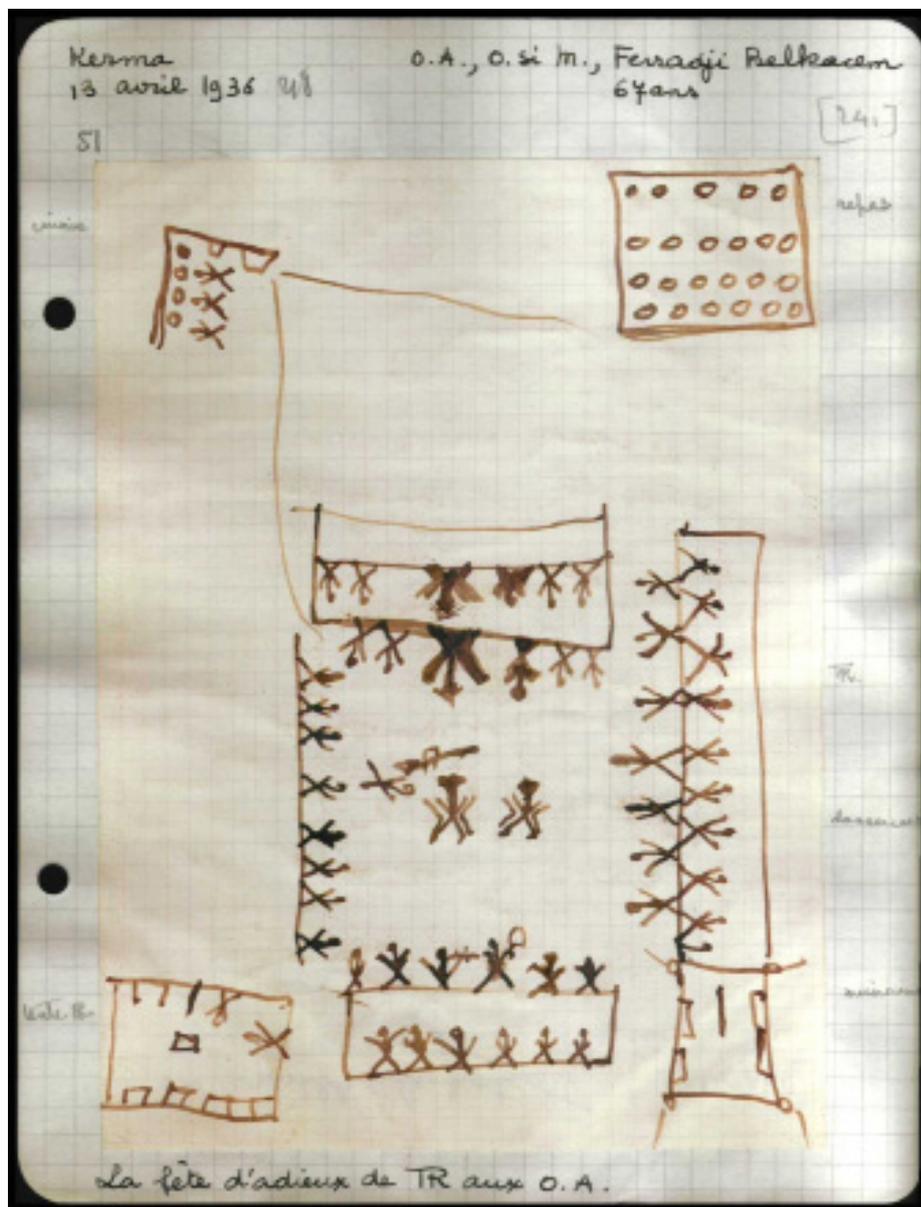
## Notes

1. À ce sujet, je renvoie à M. Coquet, « L'album de dessins indigènes... », *op. cit.*, p. 194. ✎
2. F. Grognet & M. de Lataillade, « Des montagnes de l'Aurès... », *op. cit.*, p. 149. ✎
3. J. Faublée, « À propos de Thérèse Rivière (1901-1970)... », *op. cit.*, p. 96. ✎
4. F. Grognet & M. de Lataillade, « Des montagnes de l'Aurès... », *op. cit.*, p. 150, note 34. ✎
5. Sous le titre « Voyages et explorations, conférences du Musée d'ethnographie du Trocadéro », le lundi 29 août 1938 (Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly). ✎
6. Les Ath Abderrahmane Kébèche. ✎
7. Notable, chef de tribu. ✎
8. Sur la relation de confiance réciproque établie entre Th. Rivière et les Ath Abderrahmane, voir aussi M. Coquet, « L'album de dessins indigènes... », *op. cit.*, pp. 190-194. ✎
9. Mathéa Gaudry, *La femme chaouià de l'Aurès*, Paris, Paul Geuthner, 1929, p. 26. ✎
10. F. Colonna, *Aurès-Algérie...*, *op. cit.* ✎
11. Une compétence que Th. Rivière aurait en partie acquise au cours de ses études secondaires où elle s'est formée au dessin industriel puis en tant qu'employée chez Michelin (F. Faublée, *Thérèse Rivière, l'ethnologue oubliée...*, *op. cit.*, p. 14). ✎
12. Archives privées. ✎
13. Lettre du 24 mars 1935 à Paul Rivet. Archives privées. ✎
14. Pierre Francastel, *Art et technique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, 1968, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1956, pp. 265-266. ✎
15. M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, 1980, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 1980, p. 365. ✎
16. *Ibid.*, pp. 366-367. ✎
17. Voir aussi à ce sujet N. Wood, *Germaine Tillion, une femme-mémoire*, *op. cit.*, pp. 35-38). ✎
18. G. Tillion & N. Wood, *L'Algérie aurésienne – 1934-1940*, Paris, Éditions de la Martinière, 2001. Notons que si les négatifs ont été nettoyés et l'impression soignée, ce qui ne fut pas le cas pour l'édition des images de Th. Rivière, les photos ont malheureusement été recadrées et certains détails agrandis, sans tenir compte de leurs compositions originales. ✎
19. Précisons ici que seules les photos réunies par G. Tillion et N. Wood, en vue de leur publication, sont actuellement consultables aux Archives et Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. ✎
20. Archives J.-F. Leroux-Dhuys. ✎
21. J.-F. Leroux-Dhuys, « Georges Henri Rivière, un homme dans le siècle », 1989, p. 19. ✎
22. Henri Rivière, *Les détours du chemin – Souvenirs, Notes & Croquis – 1864-1951*, Saint-Rémy-de-Provence, Éditions Équinoxe, 2004, p. 100. ✎
23. Il a par exemple édité : *La Céramique dans l'art musulman* (1913), *Les Dessins de Degas en fac-similé* (1922-1923), *La Céramique dans l'art d'Extrême-Orient* (1923). ✎

24. H. Rivière, *Les détours du chemin, op. cit.*, pp. 87-111. ❧
25. *Ibid.*, pp. 8, 110-111. ❧
26. *Ibid.*, p. 95. ❧
27. *Ibid.*, pp. 95-96. Voir aussi Monique Moulène, « Henri Rivière, collectionneur et éditeur d'art », dans Valérie Sueur-Hermel (dir.), *Henri Rivière – Entre impressionnisme et japonisme*, Paris, BNF, 2009, p. 51. ❧
28. Comme en témoignent des photographies de l'appartement de H. Rivière. H. Rivière, *Les détours du chemin, op. cit.*, p. 86. ❧
29. Voir à ce sujet Jocelyn Bouquillard, « Henri Rivière, un graveur à l'âme japonisante », dans Valérie Sueur-Hermel (dir.), *Henri Rivière – Entre impressionnisme et japonisme*, 2009, BnF, Paris, pp. 23-31. ❧
30. Pour les rapports entre les estampes de H. Rivière et celles des artistes japonais, voir Philippe Le Stum, *La Bretagne de Henri Rivière*, Paris, Éditions Langlaude, 2005. ❧
31. Voir à ce sujet Philippe Dagen, *Le peintre, le poète, le sauvage – Les voies du primitivisme dans l'art français*, Paris, Flammarion, coll. « Champs/Arts », 2010, pp. 140-141. ❧
32. Les photographies de H. Rivière sont dans les collections du musée d'Orsay à Paris. ❧
33. F. Colonna, *Aurès-Algérie...*, *op. cit.*, p. 156. ❧
34. Valérie Sueur-Hermel, « Henri Rivière, graveur-peintre et imagier », *Henri Rivière – Entre impressionnisme et japonisme*, Paris, BnF, 2009, pp. 11-14. ❧
35. Henri Cartier-Bresson, *L'imaginaire d'après nature*, Paris, Fata Morgana, 2011, p. 36. ❧



Doc. 20 : Portrait de Th. Rivière par Belkacem Ferradji. Kerma. 10 avril 1936. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. ❖



Doc. 21 : Dessin de la fête d'adieux en l'honneur de Th. Rivière par Belkacem Ferradji. Kerma. 13 avril 1936. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. »



Doc. 22 : Pieds nus dans les sandales en alfa. Hoyir, 17 août 1935. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. 



Doc. 23 : Le joueur de flûte. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. ❧



Doc. 24 : Fête de mariage. Parade des hommes alternant avec les danses des femmes. 5 juillet 1936. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. ✉



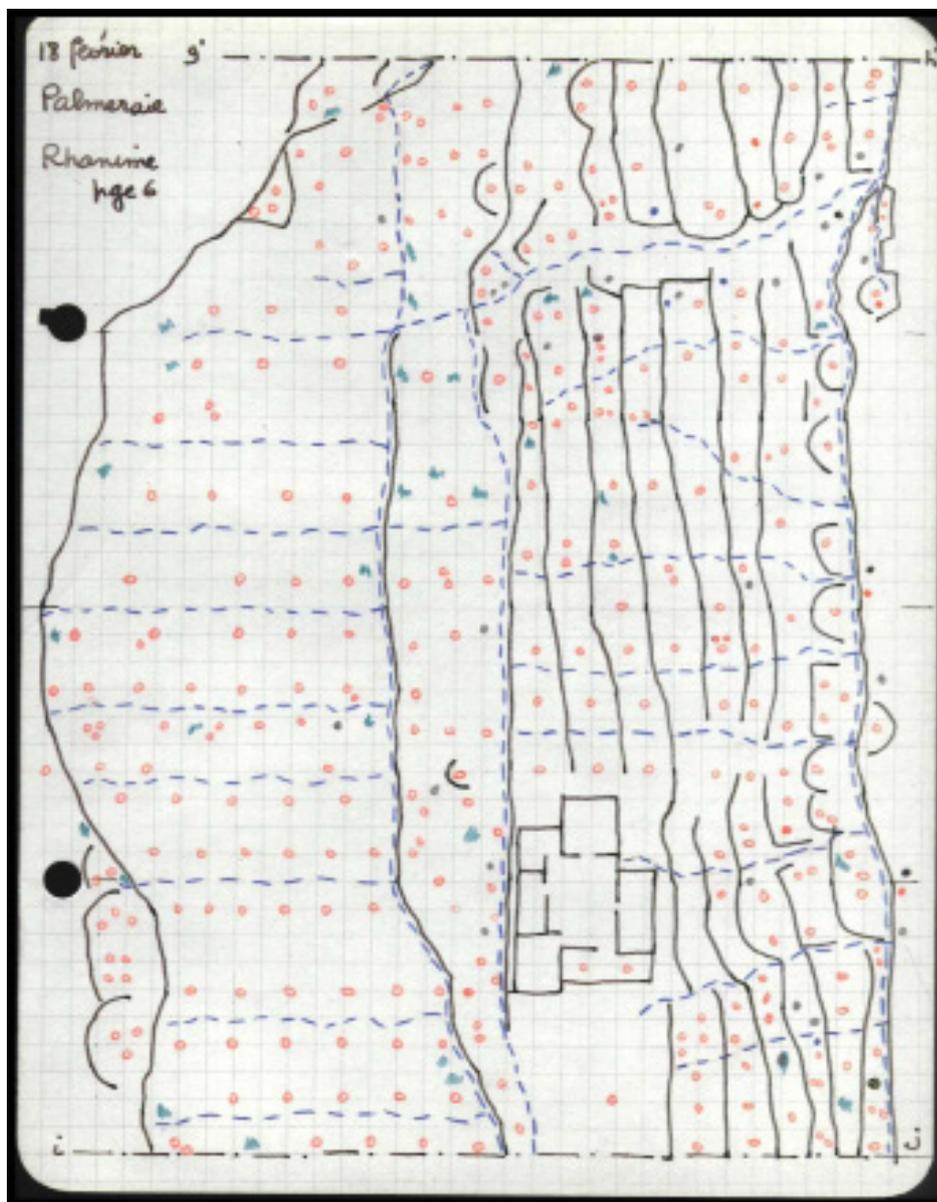
Doc. 25 : Pèlerinage du Djebel Bous. Les *msamda* (les hommes qui prophétisent) chantent et tournent en cercle sur le toit d'une maison. Tiskifine, 26 août 1936. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. »



Doc. 26 : Bain des garçons. Amentane, 14 juillet 1936. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. »



Doc. 27 : Dessin de canaux d'irrigation dans la palmeraie par Bacher Amaoui. Le motif d'un pendentif traditionnel a servi de modèle pour dessiner le réseau des canaux. Fonds Thérèse-Rivière, musée du quai Branly. 



Doc. 28 : Relevé des canaux d'irrigation et des pieds de palmiers de la palmeraie de Rhanime réalisé par Th. Rivière.  
18 février 1936. »



Doc. 29 : Deux femmes lors d'un mariage à Amentane. 5 novembre 1936.  
Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. »



**Doc. 30** : Fillettes dansant sur la terrasse de la maison du fiancé. Amentane, 4 octobre 1936. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. ❧



**Doc. 31** : Jeune femme Ouled Mansour portant une outre et descendant l'escalier du *guelaa* pour aller à la source. Rassira, septembre 1937. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. ✎



**Doc 32** : Deux hommes avec une *azrya*. Le terme, dont la racine arabe signifie « libre », désigne une fille nubile non mariée, une femme veuve ou divorcée. L'*azrya* est éventuellement une courtisane, jamais une prostituée. Photo de G. Tillion. Fonds Germaine-Tillion, BNF. Avec l'aimable autorisation de l'Association Germaine Tillion. ❖



**Doc. 33** : Paysan coupant de l'herbe avec une faucille. 1890-1900. Paris, musée d'Orsay. Photo de Henri Rivière. Paris, musée d'Orsay. © RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) (PHO 1987 35 75). »



Doc. 34 : Jeune paysanne donnant à manger à des canards. 1890-1900. Photo de Henri Rivière. Paris, musée d'Orsay. © RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) (PHO 1987 35 68). ✱



Doc. 35 : Tri des dattes sur les terrasses des maisons. Amentane, 2 novembre 1936. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. 



Doc. 36 : Bébé emmailloté. Amentane, 4 décembre 1936. Photo de Th. Rivière. Thérèse Rivière © musée du quai Branly. »

## BIBLIOGRAPHIE

*Aurès : révolte de 1916* – <http://aureschaouia.free.fr>

Bachir Bacha, Aïcha, 2000. « Nouvelle contribution à la compréhension du Néolithique de l'Algérie orientale : le matériel archéologique de la grotte Capéletti, collection Thérèse Rivière », *L'Anthropologie*, 104, 2, pp. 301-340.

Barret, Paule, 1938. « Contribution à l'étude anthropologique des Berbères, les Chaouïas de l'Aurès », *L'Anthropologie*, 48, pp. 213-215.

Bouquillard, Jocelyn, 2009. « Henri Rivière, un graveur à l'âme japonisante », dans Valérie Sueur-Hermel (dir.), *Henri Rivière – Entre impressionnisme et japonisme*, BNF, Paris, pp. 23-31.

Busson, Henri, 1900. « Les vallées de l'Aurès », *Annales de géographie*, 9, pp. 43-55.

Cartier-Bresson, Henri, 2011. *L'imaginaire d'après nature*, Paris, Fata Morgana.

Colonna, Fanny, 1987. *Aurès-Algérie, 1935-1936. Photographies de Thérèse Rivière. Elle a passé tant d'heures...*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme.

– 2009. *Le meunier, les moines et le bandit – La vie quotidienne dans les Aurès (Algérie) au tournant du xx<sup>e</sup> siècle*, Arles, Actes Sud.

Coquet, Michèle, 2009. « L'album de dessins indigènes”. Thérèse Rivière chez les Ath Abderrahman Kebèche de l'Aurès (Algérie) », *Gradhiva*, 9, pp. 188-203.

Dagen, Philippe, 2010. *Le peintre, le poète, le sauvage – Les voies du primitivisme dans l'art français*, Paris, Flammarion, coll. « Champs/Arts ».

Dejeux, Jean, 1978. « Un bandit d'honneur dans l'Aurès, de 1917 à 1921 », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 26, pp. 35-54.

Djerbal, Daho, 2008. « Dissonances et discordances mémorielles. Le cas des Aurès (1930-1962) », *L'Année du Maghreb*, IV, pp. 171-190.

Elboudrari, Hassan

2002. « L'islam maghrébin », *Encyclopédie des religions*, Encyclopædia Universalis, pp. 130-132.

*Encyclopédie berbère*, 1990. « Aurès (suite) », *Aurès – Azrou*, par Ph. Leveau, P. Morizot, J. Morizot, M.-C. Chamla, F. Demoulin, S. Adjali et S. Chaker, 8, Aix-en-Provence, Édisud, pp. 1097-1169.

En ligne : <http://encyclopedieberbere.revues.org/258>

*Encyclopédie berbère*, 1999. « Greniers », *Gland – Hadjarien*, par M. Peyrono et J. Vignet-Zunz, Aix-en-Provence, Édisud, 21, pp. 3213-3222. <http://encyclopedieberbere.revues.org/1780>

- Fabre, Daniel, 1997. « L'ethnologie française à la croisée des engagements (1940-1945) », *Résistants et résistance*, Paris, L'Harmattan, pp. 319-400.
- Faublée, Frédérique, 2013. *Thérèse Rivière, l'ethnologue oubliée du Musée de l'Homme*, Paris, Librairie Éditions tituli.
- Faublée, Jacques, 1988. « À propos de Thérèse Rivière (1901-1970) et de ses missions dans l'Aurès », *Études et Documents berbères*, 4, pp. 94-102.
- Francastel, Pierre, 1968. *Art et technique aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- Frioux-Salgas, Sarah & Carine Peltier, 2008. « Le don Guérin – Faublée et la collection Thérèse Rivière », musée du quai Branly. <http://www.quaibrantly.fr/fr/documentation/la-presentation-des-acquisitions.html>
- Fromage, Julien, 2003. « L'Algérie vivra-t-elle ? Ou le projet Blum-Violette au temps du Front populaire », mémoire de fin d'études, Institut d'études politiques de Lyon, université de Lyon II.  
En ligne : [http://www.doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/.../.../fromage\\_j.pdf](http://www.doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/.../.../fromage_j.pdf)
- Gaudry, Mathea, 1929. *La femme chaouïa de l'Aurès – Étude de sociologie berbère*, Paris, Paul Geuthner.
- Griaule, Marcel, 1932. Mission Dakar-Djibouti, rapport général (mai 1931-mai 1932), *Journal de la Société des africanistes*, 2, 1, pp. 113-122.
- Grognet, Fabrice, 2004. « À la rencontre de l'Aurès », *Résistante(s), itinéraire et engagements de Germaine Tillion*, Lyon, Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon, pp. 8-12.
- Grognet, Fabrice & Mathilde de Lataillade, 2004. « Des montagnes de l'Aurès à la colline de Chaillot, l'itinéraire de Thérèse Rivière », *Outre-Mers*, 92, pp. 344-345.
- Jamin, Jean, 1996. « Introduction à *Miroir de l'Afrique* », *Miroir de l'Afrique*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », pp. 9-59.
- Jolly, Éric, 2001. « Marcel Griaule, ethnologue : La construction d'une discipline (1925-1956), Les empreintes du renard pâle », *Journal des africanistes*, 7, 1, pp. 149-190.
- Labouret, Henri, 1929. « L'Institut international des langues et civilisations africaines », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1, pp. 77-78.
- Leiris, Michel, 1969. *Cinq études d'ethnologie*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- Lemaire, Marianne, 2011. « La chambre à soi de l'ethnologue. Une écriture féminine en anthropologie dans l'Entre-deux-guerres », *L'Homme*, 200, pp. 83-112.
- Le siècle de Germaine Tillion*, 2007. Textes réunis par Tzvetan Todorov, Paris, Seuil.
- Leroux-Dhuys, Jean-François, 1989. « Georges Henri Rivière, un homme dans le siècle », *La muséologie selon Georges Henri Rivière - Cours de muséologie, textes et témoignages*, Paris, Dunod.
- Le Stum, Philippe, 2005. *La Bretagne de Henri Rivière*, Paris, Éditions Langlaude.

- Marin, Jean-Pierre, 2005. *Au forgeron de Batna*, Paris, L'Harmattan.
- Masqueray, Émile, 1878. « Le Djebel Chechar », *Revue africaine, Journal des travaux de la Société historique algérienne*, Alger, XXII.
- Mauss, Marcel, 1967. *Manuel d'ethnographie*, Paris, Payot.
- 1980. *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui ».
- Morizot, Jacques, 1991. *L'Aurès ou le mythe de la montagne rebelle*, Paris, L'Harmattan.
- Moulène, Monique, 2009. « Henri Rivière, collectionneur et éditeur d'art », dans Valérie Sueur-Hermel (dir.), *Henri Rivière – Entre impressionnisme et japonisme*, Paris, BnF, pp. 51-55.
- Olivier, Frédérique, 1994. « L'Écho de Paris et les étrangers (1921-1931) – Un quotidien conservateur face au développement de l'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, 10, 2.
- Rial, Carmen & Miriam Grossi, 2007, « Germaine Tillion – Là où il y a du danger, on vous trouve toujours », film documentaire, Brésil, Florianopolis, université Santa Catarina.
- Rivière, Georges Henri, 1986. « Georges Henri Rivière à Paul Rivet », *Gradhiva*, 1, p. 27.
- Rivière, Henri, 2004. *Les détours du chemin – Souvenirs, Notes & Croquis – 1864-1951*, Saint-Rémy-de-Provence, Éditions Équinoxe.
- Rivière, Thérèse, 1987 [1937]. « Coutumes agricoles de l'Aurès », *Études et documents berbères*, 3, pp. 124-152.
- 1938. « L'habitation chez les Ouled Abderrahman Chaouïa de l'Aurès », *Africa*, XI, 3, pp. 294-311.
- 1938. « La maison de l'Aurès », *Algeria*.
- 1946. « L'Aurès », film 35m/m, durée : 29 mn 50, Centre national du cinéma, Archives françaises du film.
- Rivière, Thérèse & Jacques Faublée, 1942. « Les tatouages des Chaouïa de l'Aurès », *Journal de la Société des africanistes*, 12, pp. 69-80 (repris dans *Études et documents berbères*, 1989).
- 1943. « L'apiculture chez les Ouled Abderrahman, montagnards du versant sud de l'Aurès », *Journal de la Société des africanistes*, 13, pp. 95-107.
- 1943. *Catalogue des collections de l'Aurès*, Paris, Musée de l'Homme.
- 1991-1992. « Dans le Sud de l'Aurès en 1935. Circoncisions, Mariages et "Hiji" chez les Ouled Abderrahman », *Mélanges, Études et Documents berbères*, 8, pp. 57-63.
- Roubet, Colette, 2003. « "Statut de Berger" des communautés atlasiques, néolithisées du Maghreb oriental, dès 7000 BP », *L'Anthropologie*, 107, pp. 393-442.
- Slama, Alain-Gérard, 2012. *La guerre d'Algérie – Histoire d'une déchirure*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes, Histoire ».

- Sueur-Hermel, Valérie, 2009. « Henri Rivière, graveur-peintre et imagier », *Henri Rivière – Entre impressionnisme et japonisme*, Paris, BnF.
- Tillion, Germaine, 1938. « Les sociétés berbères dans l'Aurès Méridional », *Africa*, 12, pp. 42-54.
- 1957. « Dans l'Aurès. Le drame des civilisations archaïques », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 3, pp. 393-402.
- 1997. « À voix nue avec Germaine Tillion », entretiens avec Jean Lacouture, *La fabrique du sens*, France-Culture, janvier. En ligne : <http://www.fabriquedesens.net/A-voix-nue-avec-Germaine-Tillion>
- 1997 [1946]. *Ravensbrück*. Paris, Seuil.
- 2000. *Il était une fois l'ethnographie*, Paris, Seuil.
- 2009. *Fragments de vie*, Textes présentés et rassemblés par Tzvetan Todorov, Paris, Seuil.
- Tillion, Germaine & Nancy Wood, 2001. *L'Algérie aurésienne – 1934-1940*, Paris, Éditions de la Martinière.
- Todorov, Tzvetan, 2007. « Germaine Tillion face à l'extrême », *Sismographie des terreurs, Gradhiva*, 5, pp. 102-113. En ligne : <http://gradhiva.revues.org/801>
- Wood, Nancy, 2003. *Germaine Tillion, une femme-mémoire – D'une Algérie à l'autre*, Éditions Autrement, collection « Mémoires/Histoire ».



UNE COLLECTION DU LAHIC ET DU DÉPARTEMENT DU PILOTAGE DE LA RECHERCHE  
ET DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE  
*Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication*

DIRIGÉE PAR DANIEL FABRE ET CLAUDIE VOISENAT



COMITÉ DE LECTURE

Giordana Charuty

Jean Jamin

Arnaud Dhermy

Fanch Postic

Nelia Dias

Nathalie Richard

David Hopkin

Françoise Zonabend

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Annick Arnaud

*Les manuscrits doivent être adressés au Lahic*  
11, rue du Séminaire de Conflans 94220 Charenton-Le-Pont  
Tél : 01 40 15 76 20 – Fax : 01 40 15 76 75  
e-mail : [claudie.voisenat@cnrs.fr](mailto:claudie.voisenat@cnrs.fr)